

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY

## ABONNEMENTS :

SUISSE : Un an . . . fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50  
ÉTRANGER : Un an . . . fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)  
Compte de chèques postaux : II c. 58  
Joindre 20 ct. en timbres poste  
à toute demande de changement d'adresse

## RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :

Avenue de la Gare MARTIGNY Avenue des Acacias  
TÉLÉPHONES : Rédaction N° 31. Administration et Annonces N° 2.52

ANNONCES  RÉCLAMES  
le mm. ligne ou son espace le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.  
5 ct. Canton 20 ct.  
10 ct. Suisse 30 ct.  
10 ct. Etranger 30 ct.  
Avis mortuaires (2 col.) 20 ct.  
Compte de chèques postaux II c. 50C

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## Propos chagrins

On se moque joliment du monde quand, dans l'idée de rafermir nos sentiments démocratiques, on nous sert en toutes circonstances et à tout propos ces vieux canulars de la Déclaration des Droits de l'Homme : Liberté, Egalité, Fraternité.

Sans doute, les Girondins étaient sincères et voulaient tous les hommes égaux et libres. Magnifique rêve et belle utopie ! Ils n'avaient pas tout prévu, ni ne pouvaient tout prévoir. Dans l'ordre politique, on peut concéder que cette liberté et cette égalité proclamées par la fameuse Déclaration sont sauvegardées du moins en principe. Les résultats politiques de l'ordre nouveau se traduiraient par un état meilleur de la société. Les privilèges de naissance et de fortune abolis, ce fut la lente et continue ascension du peuple, des classes inférieures. D'abord la bourgeoisie, qui vit s'ouvrir pour elle les portes jadis fermées des hautes fonctions. Puis il fut admis que la voix du pauvre aurait la même valeur que celle du riche, dans l'urne démocratique. Mais ce droit n'a été obtenu qu'avec beaucoup de peine. Et c'est là un progrès que le bon vieux temps n'a pas connu, car dans le bon vieux temps, les petites gens ne comptaient guère, ou ne comptaient que petitement. Il fut même un temps où ils ne comptaient point du tout, le chef, le suzerain, le seigneur pouvant, sans grand dommage pour ses biens et sa personne, envoyer le croquant du meilleur des mondes dans un monde encore meilleur, si tel était son bon plaisir.

Avec le progrès des lumières et de la raison, qui est l'honneur de notre époque, on aurait pu croire que cette liberté, que cette égalité tant célébrées sur tous les modes, sur tous les tons et dans tous les mètres, allaient s'établir à demeure et régner aussi dans le domaine économique et social. Il y a loin de la coupe aux lèvres. On n'a pas pu accomplir le même progrès dans le domaine économique que dans le domaine politique. Pourtant, le *primum vivere* est d'une autre importance que l'exercice des droits politiques et toutes les libertés individuelles. « Avant tout, dit un représentant distingué du radicalisme français, il faut que les hommes aient de quoi manger à leur faim, de quoi se nourrir, de quoi se vêtir, de quoi se défendre contre la maladie. C'est la honte de notre temps que, malgré les progrès éblouissants de la science et de la technique, on n'ait pas encore obtenu ce résultat minimum. Notre premier devoir est donc de mettre un terme au régime égoïste, inhumain, qui, sous le nom de libéralisme économique, met l'industrie au service de quelques-uns, au lieu de la mettre au service de la collectivité. A la place, il faut instituer une organisation nouvelle, qui se donne résolument pour but l'élévation continue du niveau de vie pour tous les hommes, la généralisation du bien-être. »

Autrement dit, la solution du problème résiderait dans l'économie dirigée par l'Etat, thèse que M. Bertrand de Jouvenel a exposée avec éclat. L'individu a droit à la liberté économique, c'est-à-dire à ne pas être livré sans défense aux maîtres de l'électricité, de la métallurgie, des produits alimentaires, etc. De même qu'au point de vue politique, les privilèges ont été abolis, il faut les abolir dans le domaine économique. « Et puisqu'en fait, dans ce domaine, la liberté du plus grand nombre est supprimée par le privilège de quelques-uns, notre tâche consiste à abolir ces privilèges, à rendre la liberté à tous, mais à faire en sorte que l'exercice de cette liberté soit, comme l'exercice de la liberté politique, soumis au contrôle souverain de la nation. »

Voilà bien des libertés en perspective. Plaise au ciel que cela arrange un peu les affaires de ce monde, dans lequel on peut souhaiter de voir des biens matériels abondants et bien répartis, le moins de misères et le plus de bien-être possible. Les souhaits ne font de mal à personne. On ne peut pas en dire autant de toutes les expériences tentées par ceux qui ont espéré bannir la misère et les iniquités sociales. Dans ce domaine, on a bâti beaucoup de châteaux au pays d'Utopie.

En fait, ce sont toujours les faits qui commandent et gouvernent. L'économie contemporaine s'est développée en faveur des privilégiés. Il y a deux grandes classes en présence. D'un côté les privilégiés, — tout comme sous l'ancien régime — qui se comportent selon leur bon plaisir, développent ou restreignent la production, fixent les prix, déterminent les bénéfices. De l'autre, la foule des travailleurs, des consommateurs soumis à ces privilégiés. Deux classes : les capitalistes, les prolétaires ; les puissants, tout-puissants groupements de l'industrie et de la finance, et les ouvriers, les consommateurs, la petite et moyenne bourgeoisie, qui peinent et paient, et se soumettent sans avoir le droit de discuter les prix imposés.

Dans le fond, des seigneurs et des vassaux, fruits de l'ordre économique actuel, produits naturels du jeu de la libre concurrence. Et ces seigneurs, par leur influence toute-puissante, détiennent un pouvoir redoutable.

L'ordre économique actuel produit parfois de ces chefs-d'œuvre devant lesquels on reste muet d'étonnement et d'admiration. Ici, pour empêcher la chute des prix, on jette à la mer des cargaisons de produits alimentaires dont le besoin se ferait bien sentir sur plus d'une partie du globe. Ailleurs on brûle d'énormes quantités de blé, alors que par le monde, bien des gens n'ont pas de pain. Là une firme immensément riche, qui fait des affaires d'or, distribue des tantièmes capables de faire s'allonger la mine de la lune, et des dividendes à rendre jaloux le saint roi Midas, patron de la haute finance, jette brutalement à la porte des centaines de pères de famille, par cupidité, par crainte du manque à gagner, sans que ces croquants puissent en appeler à qui que ce soit.

Jadis, quand le maître battait trop brutalement

son esclave, ce dernier avait un moyen de défense. Il n'avait qu'à prendre dans ses mains une image de César, et à la présenter au-devant des coups. Le maître qui ne s'arrêtait pas de frapper pouvait être passible de la mort, pour avoir outragé César.

Il n'est plus permis de rosser autrui, et c'est un grand progrès dont on peut se féliciter, mais la justice sociale exige aussi que toute personne trouve à gagner convenablement son pain, et que le salaire de l'ouvrier doit correspondre non seulement à ses propres besoins, mais encore à ceux de sa famille.

Celui qui réalisera la justice sociale sera un bien grand homme. En espérant ce merveilleux progrès, on peut souhaiter qu'il y ait moins d'abus et de si manifestes. Il est bon de les citer à la barre de l'opinion. Et il est temps de se mettre à l'œuvre de la restauration de l'ordre économique actuel, si nous ne voulons avoir affaire à des tribunaux qui se révéleront un jour qui est peut-être proche, plus rudes que l'opinion publique.

Z.

## Le fascisme et les chiffres

Dernièrement nous avons été aimablement invité à nous rendre en Italie pour étudier de près le régime fasciste.

La péninsule est aujourd'hui beaucoup plus hospitalière qu'aux premiers jours du Mussolinisme, époque où l'on regardait l'étranger avec méfiance et mépris. A l'heure actuelle on sent au contraire partout une amabilité spontanée, faite de prévenance et de charmante politesse, où la vraie nature de l'Italien s'exprime harmonieusement. L'ordre règne à la ville et à la campagne, ordre qui paraît naturel et non pas imposé tant la population semble apprécier la discipline publique. La propriété de même semble être le souci de chacun et la chose est d'autant plus agréable que nous sommes dans un pays du midi où l'on s'en remet plus souvent au soleil qu'aux services publics et privés pour occire les microbes. Notons aussi que la joie de vivre et l'enthousiasme se lisent sur les visages juvéniles des gens du peuple et des bourgeois.

Les personnes qui vont à Rome doivent visiter l'exposition du fascisme, dont le timbre octroie le fameux 70 % de réduction sur les chemins de fer de l'Etat. On y revit au milieu de symboles et d'images frappantes des dix dernières années de l'Italie. Le fascisme est une sorte d'impérialisme démagogique et l'exposition est d'inspiration rude, faite pour toucher la sensibilité prolétaire. Deux choses sont belles : les paroles puissantes du Duce, reproduites en grandes lettres sur les parois de toutes les salles, et le portrait de sa mère, physionomie d'une grande élévation.

Le fascisme est une école d'exaltation qui se promet de merveilleuses réalisations. M. Mussolini n'a-t-il pas dit dans l'un de ses derniers discours que l'Italie devait être la première sur terre, sur mer et dans les airs, dans le domaine matériel et dans le domaine spirituel ? Ce désir de grandeur nationale, excité par la presse, le cinéma, la radio, la musique et les parades, incite à croire que l'Italie, sous la conduite de son farouche dictateur, est en train de se surpasser elle-même et de dépasser dans la course du progrès les premières nations d'Europe. Cette idée est répandue aussi bien à l'étranger que dans la péninsule. Qu'en est-il en réalité ? A ce sujet l'économiste fait d'étonnantes constatations.

En arrivant à Domodossola, on s'aperçoit que la rivière n'est pas encore endiguée. Or il en est de même de plusieurs fleuves italiens. Dans notre pays au contraire, grâce aux efforts gigantesques et souvent oubliés des générations passées, les cours d'eau s'écoulent paisiblement au milieu des parois inclinées des digues et le pays est à l'abri des inondations et des désastres. C'est en 1715 déjà que le gouvernement bernois entreprit de conduire dans le lac de Thoun la Kander qui ravageait la plaine de l'Aar. C'est en 1804 que Conrad Escher se mit au travail de la Linth. Vingt ans plus tard, lorsque l'œuvre fut achevée, la Diète fédérale lui accorda, ainsi qu'à ses descendants, le titre d'Escher de la Linth, « nom que connaissent et respectent tous les Suisses ». Rappelons que c'est au siècle dernier que le Rhin, le Rhône et leurs affluents furent endigués — un tableau de Ritz rappelle la chose d'une manière frappante — et que les eaux du Jura furent régularisées, preuves magnifiques de la puissance de travail et de la belle solidarité des confédérés. Dans ce domaine, l'Italie semble accusé un retard de près d'un demi-siècle. D'autres choses surprennent également le voyageur attentif : les trains de marchandise sont très rares, au delà des Apennins les cités indus-

trielles font défaut, à tout moment on traverse des districts agricoles d'une désolante aridité.

Comment concilier ces indices de pauvreté avec le désir de suprématie matérielle que l'on trouve dans tous les discours fascistes ?

De retour en Suisse, et craignant d'avoir mal vu, nous avons consulté les statistiques. Hélas, les chiffres alignés en colonnes sont d'une brutalité terrassante pour le bel enthousiasme de l'Italien. Que d'illusions dans les discours, que de dureté dans la réalité. Commençons par l'agriculture : En Italie le froment rapporte 13,9 quintaux à l'hectare, en Suisse 20,3. La pomme de terre donne en Italie 55,2 quintaux à l'hectare, en Suisse 167,7 ; le reste à l'avenant (Annuaire de la S. d. N. 1932-1933). Passons au commerce. Le commerce international de la Suisse est de 482 millions de dollars, celui de l'Italie de 771 millions de dollars ; or l'Italie est dix fois plus peuplée que la Suisse. Proportionnellement au nombre d'habitants, la Suisse a un commerce international 6 fois plus fort que l'Italie. Quant au commerce intérieur, toujours proportionnellement au nombre d'habitants, celui des Suisses est trois fois plus grand que celui des Italiens.

Le nombre des voyageurs, donné en chiffres absolus, est plus fort dans la petite Suisse que dans la vaste péninsule. En 1932, les CFF ont vendu 110 millions de billets tandis que les Ferrovie dello Stato n'en vendaient que 88 millions.

La chose peut s'expliquer, pensera-t-on, par l'automobilisme, peut-être plus développé au delà des Alpes, grâce au climat et aux belles autostrades dont l'Italie est si fière. Là encore la statistique nous rappelle à la réalité modeste : proportionnellement au nombre d'habitants l'Italie possède de trois fois moins d'autos que la Suisse.

Si le luxe des riches est ainsi limité, qu'en est-il du luxe des pauvres ? Consultons pour le savoir la statistique des appareils T. S. F. qui constituent le petit extra des chaumières. L'Italie possède 305.000 appareils et la Suisse 231.000. Proportionnellement au nombre d'habitants nous possédons sept fois plus d'appareils que les Italiens. En ce qui concerne la production de l'énergie électrique la Suisse fournit 1325 kwh. par habitant et l'Italie 232.

Désireux de pouvoir donner la palme au moins une fois à l'Italie nous avons consulté la statistique de la production du ciment, pensant que le pays de la belle construction et des grands maçons allait l'emporter, et de beaucoup. Erreur, proportionnellement au nombre d'habitants la Suisse produit environ deux fois plus de ciment que l'Italie.

Ces statistiques nous rappellent une chose que nous savions déjà : la Suisse est un pays extraordinairement travailler et riche, follement riche le plus riche du monde, il est bon de s'en persuader de temps à autre, chiffres en main.

Les comparaisons entre la Suisse et l'Italie que nous venons de faire jettent un certain trouble dans l'esprit et l'on se demande comment on peut concilier la pauvreté italienne et l'état de satisfaction et d'admiration de soi-même qui caractérise le fascisme. M. Mussolini, qui a eu dernièrement l'amabilité de recevoir une quarantaine de Suisses, s'est écrié : « On dit des mensonges au peuple, il faut lui dire la vérité... Vous direz ce que vous avez vu, les faits parlent plus que les théories... » Evidemment, on peut voir de l'autre côté des Alpes de très belles choses, l'Italie a construit cette pure merveille qu'est la gare de Milan, nuis, à Rome, la Via del Imperio et les quais d'Ostie, elle

assèche les Marais pontins, termine l'adduction de l'eau dans les Pouilles et fait bien d'autres choses encore. Mais qu'y a-t-il d'extraordinaire dans ces faits, du moment que dans le même laps de temps la Suisse minuscule électrifieait 1883 km. de voie ferrée, se construisait 500 locomotives électriques, rebâtissait ses viaducs et ses ponts, créait le port de Bâle et la gare de Genève, restaurait ses routes, organisait ses services d'autocars postaux qui relient tous les villages du Plateau suisse et desservent toutes les vallées des Alpes, construisait enfin ces barrages herculéens et ces usines hydroélectriques magnifiques qui feront l'émerveillement des siècles à venir ? Les travaux de la Dixence ont dépassé tout ce que l'imagination créatrice avait précédemment conçu et nous avons au Val d'Hérémence authentiquement « the greatest in the world ».

Nous avons demandé à plusieurs personnes de nous expliquer l'orgueil italien, le narcissisme déliant du fascisme. Deux réponses nous ont été faites. On affirme tantôt que l'Italie vient de changer de visage et que les progrès sont tels qu'ils doivent susciter dans l'âme du peuple un sentiment de grandeur et un désir de suprématie. D'autre part, on affirme que les Italiens qui sont des méridionaux sont portés à l'exagération.

Ces réponses ne nous ont pas satisfait. Nous croyons trouver une explication plus juste et plus profonde dans la nature intrinsèque du fascisme, c'est-à-dire dans son caractère essentiellement démagogique. Le fascisme a renversé la démocratie libérale et aristocratique des Cavour, des Giolitti et des Nitti et l'a remplacée par une démocratie tyrannique, césarienne et prolétaire. Le gouvernement fasciste ne vit que pour le peuple, et le peuple ne vit que pour son gouvernement. Le fascisme est une sorte de dictature d'un tribun du peuple. En Italie, tout le monde travaille dans l'ordre et la discipline pour le peuple et toujours pour le peuple. Or, la chose paraît tellement extraordinaire, dans un pays où les masses n'ont jamais eu de rôle à jouer, que le peuple n'en croit ni ses yeux ni ses oreilles et vit dans l'émerveillement. Le peuple d'Italie est un Dieu qui a trouvé dans le Duce son messie.

Dans ces conditions quoi d'étonnant si la masse, qui n'a ni culture ni critique, mais qui s'est faite César par l'organe de M. Mussolini, s'adore elle-même dans le culte rendu au régime ? Toute démagogie croit à sa supériorité, à sa gloire et à son triomphe. La démagogie impérialiste des fascistes est orgueilleuse de vivre, ivre de gloire, imbue de sa force.

On remarquera peut-être avec malice que M. Mussolini ne cesse de critiquer les gouvernements populaires et qu'il ne fait aucune exception pour la démocratie césarienne et prolétaire dont il vit. Mais qu'importe cette inconscience doctrinale chez un homme d'action, dont les mots favoris sont « mouvement et volonté » ? Les faits, comme il l'a dit lui-même, parlent plus que les théories et ce sont les faits qui nous importent.

G. Rambert.

## Les corporations en Suisse

M. l'abbé Dr André Savoy, directeur des Associations chrétiennes-sociales de la Suisse romande, a consacré dans la *Liberté* un article enthousiaste à l'idée corporative qui, à ses yeux, avance à pas de géants et est bientôt prête à conquérir la grande majorité des esprits dans notre pays. « Le moral baisse à gauche, il monte à droite », écrit le chef des chrétiens-sociaux romands. S'attaquant comme de coutume à M. le conseiller fédéral Schulthess, il l'accuse de vouloir « étatiser encore notre vie économique et sociale ». Il cherche à lui opposer son collègue M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz, qui serait, lui partisan de l'ordre professionnel anti-étatisiste. M. l'abbé Savoy se livre alors à une petite récapitulation dont il résulterait qu'au cours de la prochaine bataille, l'armée des corporatistes disposera d'une majorité au sein du Conseil fédéral.

Il y a lieu tout d'abord de souligner que la question de l'établissement du système corporatif dans notre pays n'a encore jamais fait l'objet d'une discussion au Conseil fédéral. Mais il y a tout lieu de croire que si le canton de Fribourg, par exemple, s'obstinait à vouloir introduire ce système chez lui, en dépit de la Constitution fédérale, il se trouverait certainement une majorité au gouvernement fédéral pour estimer que le projet, tel qu'il a été présenté au Grand Conseil fribourgeois, avec la clause obligatoire, consacre une manifeste violation de la loi fédérale sur les fabriques.

D'autre part, on peut se demander si c'est avec une entière bonne foi que les partisans acharnés



du système corporatif tentent de présenter M. le conseiller fédéral Schulthess comme un partisan de l'étatisme économique et social. C'est précisément parce que le système corporatif, tel qu'il est imaginé par MM. Savoy et consorts, entraînerait une étatisation « à outrance » de notre vie économique que le président de la Confédération s'est élevé avec une telle vigueur contre un pareil système. La clause de l'obligation, l'arbitrage définitif des pouvoirs officiels en cas de conflits, la « contrainte de l'Etat mise au service de la liberté professionnelle », autant d'éléments qui constitueraient une aggravation notable de l'intervention de l'Etat dans les affaires privées des producteurs, patrons et ouvriers. C'est justement cette intervention abusive et cette contrainte que M. le conseiller fédéral Schulthess condamne rigoureusement, au nom de la liberté du commerce garantie par la Constitution fédérale. Si c'est sur le maintien de cette garantie que devra se faire la prochaine bataille dont parle M. l'abbé Savoy, on peut être assuré d'avance que la grande majorité du peuple suisse ne voudra pas aliéner une tranche essentielle de ses libertés constitutionnelles pour la seule satisfaction de quelques dogmatistes.

P. R.-D.

## VALAIS

**Une expertise.** — Le *Nouvelliste* de dimanche annonce que le Conseil d'Etat a confié à trois spécialistes le soin d'examiner notre ménage administratif ; ce sont MM. Oettiker, chef du personnel fédéral, Seiler, chef du Département des finances de Bâle-Campagne, et Maeder, chef du Département des finances de St-Gall. Ces messieurs auraient commencé leurs travaux.

**Lumière, s. v. p.** — Nous reproduisons d'autre part une information annonçant qu'une expertise de notre ménage cantonal est en route. C'est bien, mais pourquoi notre gouvernement n'a-t-il pas communiqué sa décision à la presse et par elle au peuple entier ?

C'est toujours la même politique de coulisser. A ce propos, nous constatons que les décisions prises dans l'affaire de fraude de vins (si fraude il y a) de Fully sont toujours inconnues. Les accusations lancées contre des citoyens étaient-elles fondées oui ou non ? Il serait d'autant plus utile de le savoir que notre canton commence à être envahi par les vins étrangers.

Le *Nouvelliste* et le *Courrier de Sion* prétendaient que de nombreux marchands de vins faisaient l'objet de procès verbaux. Nous leur avons demandé des noms. Rien n'est venu. Il faut croire que leurs accusations sont mal fondées. Tant mieux.

**Entremont.** — *Personnel enseignant et son développement.* — On nous écrit :

Judi 7 décembre, Bourg St-Pierre a eu l'honneur de recevoir dans sa modeste cité le phalange instituo-politique de la vallée. Le renversement du régime survenu en décembre 1932 ne méritait-il pas la visite de cette élite de politiciens qui, sans aucun doute, ont tenu à apporter leurs félicitations à ces héros, faibles disciples de l'illustre Bernard de Menthon, pour leur peu brillante attitude de décembre 1932.

Oui, Messieurs les instituteurs, le dévouement on le faisait tant état lors de la votation de la loi sur l'augmentation de vos traitements, se traduit par un zèle inlassable en tout ce qui touche la politique. Car, il eut été tout indiqué, si vous aviez quelque peu à cœur votre devoir d'éducateur, de vous rencontrer non le 7 mais bien le 8 décembre, jour férié. Si vous étiez payés à l'heure effective d'enseignement, comme cela se devrait, seriez-vous si prodigues des jours de congé et de heures gaspillées hors l'école et où bon vous plaît. Nous ne le croyons pas. Par expérience, nous vous savons très sévères si un jour ou l'autre un de nos enfants est retenu à la maison pour des motifs légitimes, ce qui est votre droit. Par contre, que pensez-vous de votre sévérité à votre égard ? Si existait une légère marque de dévouement au sein de votre corporation, des congés ne devraient point être donnés pour des réunions qui peuvent sans inconvénient se tenir un jour férié. C'est d'ailleurs ainsi que cela se pratique dans notre pauvre mais cher Valais. Nous vous faisons grâce de dévouement si chaudement annoncé, par contre nous aimerions vous voir remplir consciencieusement votre devoir, rien de plus.

*Des parents soucieux de l'instruction de leurs enfants.*

**Mort du chanoine Sierro.** — Samedi 16 décembre a été enseveli à Hérens, sa paroisse d'origine, M. l'abbé Antoine Sierro, chanoine honoraire de la cathédrale de Sion.

Prêtre de grand dévouement, M. le chanoine Sierro fut pendant quarante ans curé de la paroisse de St-Martin d'Hérens. Il fut également doyen du décanat de Vex. Fatigué, il avait pris sa retraite voici quelques années seulement. Il était âgé de 84 ans.

**Chez les garagistes valaisans.** — Les garagistes du canton du Valais, réunis nombreux dimanche à Sion, ont décidé de se constituer en section de l'Union des garagistes suisses, de mieux défendre leurs intérêts. M. Kaspar, garagiste, à Sion, a été nommé président et M. Orsat, Sion, secrétaire.

**Pour les Italiens habitant le Valais.** — (Comm.) Les Italiens, nés en 1913, qui n'ont pas encore réglé leur position militaire doivent se présenter au Consulat d'Italie à Brigue, avant le 30 décembre pour remplir les formalités voulues par la loi. Ceux qui, à cause de leur état de santé, estiment n'être pas aptes au service militaire doivent se présenter au Consulat d'Italie le 29 décembre, à 14 h., pour être soumis à la visite sanitaire.

## Pour le développement des routes alpestres

*La ligue routière suisse vient de lancer une initiative qui a le texte suivant :*

Ar. 23 : La Confédération veille au développement des principales routes servant à la circulation des voyageurs et des touristes dans la région des Alpes et de leurs voies d'accès. Les frais de construction sont à la charge de la Confédération. Les cantons intéressés peuvent être tenus à verser des contributions équitables. L'entretien des routes incombe aux cantons. Du produit des droits de douane sur les matières servant à actionner les véhicules circulant sur les routes, 20 millions restent d'abord à la libre disposition de la Confédération. La moitié de la somme dépassant ce montant est mise à la disposition des cantons pour leurs dépenses provenant des routes alpestres et de leurs voies d'accès.

Un arrêté fédéral fixera les dispositions plus précises.

Le développement rapide du réseau des routes alpestres ne procurera pas seulement un gain aux habitants des vallées alpestres qui sont dans la gêne, mais il permettra aussi à des milliers de chômeurs qui souffrent aujourd'hui physiquement et moralement de leur inactivité de fournir un travail utile dans des conditions climatiques favorables. Des millions de francs qui se dépensent aujourd'hui improductivement en allocations de chômage pourraient être mis au service d'une œuvre utile et durable pour le plus grand bien de toute notre économie nationale.

La poussière insupportable enlève actuellement tout plaisir aux courses à pied le long des routes traversant les cols. Sur ces routes étroites, les piétons sont positivement écrasés contre les murs. Les automobilistes suisses, eux aussi, qui préfèrent les belles routes faciles à parcourir des Alpes autrichiennes, italiennes et françaises à nos routes alpestres qui sont plus pittoresques, recommenceront à voyager à l'intérieur du pays. Des sommes considérables passent maintenant à l'étranger et seront ainsi conservées à notre économie nationale.

Les pays qui nous entourent font des efforts désespérés pour attirer le trafic automobile international. Des millions en grand nombre y sont dépensés pour le développement grandiose des routes existantes et pour la construction de nouvelles artères dans les Alpes.

Le mouvement des étrangers arrivant en automobile a subi, malgré la crise, une augmentation réjouissante. En 1932, près de 200.000 automobiles étrangères sont entrées dans notre pays. Si nous adoptons le réseau de routes dans les Alpes et ses voies d'accès aux besoins de la circulation moderne, le tourisme automobile en Suisse prendra un essor considérable. Nous possédons une hôtellerie tenue d'une façon exemplaire. Nos magnifiques Alpes ne perdront jamais leur force d'attraction. Il nous faut seulement des routes alpestres qui rendent le voyage facile, sans danger et agréable.

Sans un développement immédiat et méthodique des principales routes des Alpes, les touristes automobilistes étrangers se dirigeront vers les pays qui nous entourent. L'hôtellerie étrangère s'adaptera toujours mieux aux exigences plus fortes et augmentera encore la concurrence qu'elle fait à la Suisse. Il est évident que le trafic des chemins de fer ne souffrira en aucune façon du développement de nos routes alpestres, car il s'agit d'attirer une classe d'étrangers qui, sans cela, ne viendrait pas du tout.

*Le développement rapide et méthodique n'est possible qu'avec une plus forte aide financière de la Confédération.* Les cantons alpestres, avec réseau de routes extraordinairement vaste et leurs ressources financières limitées ne disposent pas des fonds suffisants. Une notable partie des dépenses se retrouvera d'elle-même par suite de l'augmentation de la consommation de la benzine et ainsi les droits de douane sur cet article (17 ct. par litre) qui sera la conséquence du surcroît de la circulation des automobiles sur les routes alpestres.

*Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, les habitants de notre canton ont tout intérêt à ce que ce projet aboutisse ; c'est le moyen d'occuper les chômeurs et de faire revivre notre hôtellerie à bout de souffle.*

*Citoyens, lisez et réfléchissez. Dans l'intérêt de la Suisse et tout particulièrement de notre cher canton, signez l'initiative.*

*L'automobile-club et le Touring-club suisses tiennent des formulaires à disposition.*

**Achat de bétail.** — (Comm.) L'Office pour la mise en valeur du bétail de boucherie fait porter à la connaissance des propriétaires qui désirent éliminer de leur cheptel les vieilles vaches, de les annoncer par écrit, à l'Office vétérinaire cantonal à Sion. Ces inscriptions seront transmises par notre Office à la commission d'achat. Les prix varient, suivant qualité, de 1 à 1 fr. 25 le kg. poids mort (4 quartiers). Office vétérinaire.

**Collonges.** — *Un vol à la cure.* — Dimanche matin, un inconnu qui devait être au courant des habitudes de M. le chanoine Fumeaux, curé de Collonges, a profité de ce qu'il était à l'Eglise pour pénétrer subrepticement dans sa salle à manger et s'emparer dans son bureau d'une somme de 500 fr. La servante a bien entendu du bruit mais a cru que c'était son maître qui était rentré. Le coup a été fait en quelques minutes. Il était 7 h. 20 du matin.

La police alertée a enquêté toute la journée sans résultat. Cependant, un repris de justice a été appréhendé et conduit à St-Maurice, mais il nie les faits.

**Les pêcheurs valaisans.** — (Corr. part.) Dimanche 17 décembre la Fédération valaisanne des pêcheurs a tenu son assemblée générale des délégués à l'Hôtel de la Poste à Viège. Toutes les sociétés affiliées à la Fédération cantonale y étaient représentées par des délégations (Monthey, St-Maurice, Vernayaz, Martigny, Sion, Sierre, Viège et Brigue). Sous la présidence énergique et dévouée de M. Denis Reynard, président de la Fédération depuis de nombreuses années, l'assemblée prend son cours normal. En premier lieu, M. Reynard rappelle la mémoire de M. Ferdinand Vuadens, secrétaire dévoué de la Fédération, décédé dans le courant de l'année, et l'assistance se lève en signe de deuil. La Société des pêcheurs de la vallée de Conches, nouvellement créée, est acceptée à l'unanimité au sein de la Fédération, ainsi que la société des pêcheurs de la Viège, avec siège à Troistorrens.

Puis le président donne lecture d'un long rapport sur l'activité de la Fédération cantonale. Il est à relever que la pêche a rapporté à l'Etat pour 1933 fr. 15.000 environ, contre 17.000 en 1932, et que les amendes pour contraventions s'élèvent à 3000 fr. en chiffre rond. Après le rendement des comptes et la lecture du dernier procès-verbal, les délégués de certaines sections présentent des rapports intéressants concernant l'emploi de la ristourne, versée par l'Etat à la Fédération cantonale, et distribuée par celle-ci aux sections au prorata des permis délivrés. Une longue discussion s'engage à propos de l'ouverture de la pêche. Pour finir, l'assemblée décide de faire au Dépt de l'intérieur les propositions suivantes : ouverture pour Rhône et rivières en aval de Fiesch : 1er janvier ; pour les canaux de la même région : 1er dimanche de février ; pour le Rhône en amont de Fiesch : 1er juin (seulement pour les dimanches et fêtes).

Comme vorort pour 1934, l'assemblée choisit St-Maurice où la prochaine réunion aura lieu.

A midi : banquet, servi dans le même établissement et qui fit honneur à Mme et M. Providoli, propriétaires. On note la présence de MM. Troillet, conseiller d'Etat, Werlen, secrétaire du Dépt de l'intérieur, Muller, directeur de la Lonza, Wyer, président de la Bourgeoisie, et Anthamatten, président de Viège. Au dessert, M. Reynard, secrétaire historique de la pêche en Valais au bon vieux temps, où le poisson se trouvait partout en abondance, tandis qu'aujourd'hui les choses ont changé de beaucoup et sûrement pas en faveur du pêcheur. Il parle des efforts accomplis pour arriver à réparer en partie les torts causés à la pisciculture.

M. Louis Imhof, secrétaire actif de la Fédération, salue en termes choisis tous les hôtes présents et prie M. Troillet de bien vouloir continuer à donner son appui aux desiderata justifiés des pêcheurs. Ce dernier le promet.

M. Anthamatten adresse des paroles aimables aux invités et à toute la communauté des pêcheurs. Une récompense de 125 fr. est accordée à divers gendarmes et gardes-pêche pour leur bon travail fourni pendant cette année, récompense qui sera versée prochainement par la Fédération aux ayants-droit. Pour finir la discussion, M. Jean Reynard, le dévoué président des pêcheurs de Viège, fait un exposé fort intéressant sur la pêche en général. Il touche avant tout la question délicate du repeuplement, en partant de son point de vue de pisciculteur. Puis, sous sa conduite et accompagnés de M. le directeur Muller, les délégués se rendent à la Lonza pour visiter le petit établissement de pisciculture, qui y a été installé généralement aux frais de l'entreprise. Il s'agit ici d'une installation modèle pourvue des derniers perfectionnements et qui peut ainsi donner le plus grand rendement possible. Ce petit biou a fait l'admiration unanime des visiteurs et est tout à l'honneur de M. Reynard, qui y voue tout son temps de loisir. Les délégués sont persuadés que toutes les sociétés de pêche devraient faire un effort pour arriver à un résultat semblable.

Vers le soir, on se rend à l'Hôtel du Mont-Cervin, où l'on déguste le vin d'honneur offert généreusement par la commune de Viège et où d'aimables paroles furent échangées.

**Valaisans à Bâle.** — Le Cercle valaisan à Bâle a tenu sa soirée annuelle le 25 novembre dans la grande salle du Restaurant de la Poste décorée aux couleurs valaisannes et bâloises.

Le président, M. le Dr Seiler, y prononça un magistral discours de bienvenue qui fut très applaudi par une assistance particulièrement nombreuse cette année. Après plusieurs productions musicales et orales, il fut procédé au tirage de la tombola, très bien dotée, et dont les 1000 billets furent enlevés en quelques minutes.

Le bal qui suivit dura jusqu'à 4 h. du matin. Ce fut une soirée bien réussie et très animée.

Nous recommandons notre Cercle aux Valaisans qui auraient éventuellement l'intention de s'établir à Bâle.

## SIERRE

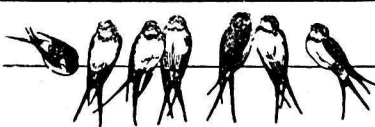
**Exposition Ed. Bille**

Notre ami le peintre Ed. Bille expose, du 19 au 30 décembre, une série d'œuvres récentes, dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel-Château Bellevue, à Sierre.

Nous souhaitons grand succès à cette exposition et invitons chaudement tous nos amis à l'aller visiter.

**Téléphone**

Judi, 14 décembre, le nouveau central interurbain et automatique de Sierre a été mis en service.



Pendant l'hiver rigoureux, pensez aux petits oiseaux !

## MONTHÉY

**Conférence Dellberg.**

La salle du Cinéma central était, jeudi soir, archi comble de personnes venues assister à la conférence du leader socialiste Dellberg, député au Grand Conseil valaisan. Sympathisants, indifférents et adversaires s'y trouvaient en nombre à peu près égal.

Il faut rendre à M. Dellberg cette justice qu'il sut rester impartial et qu'il se borna à faire un exposé d'ordre financier. Evidemment les conclusions qu'il en tira furent cruelles pour le parti au pouvoir et il ne devait pas être agréable aux conservateurs se trouvant dans la salle de voir leur parti se faire étriller de la sorte.

En définitive si M. Dellberg mit tout son talent et toute sa fougue à brosser le tableau — pas réjouissant, avouons-le — de notre situation financière, il n'apprit rien de nouveau quant à l'état alarmant que crée cette situation puisque l'on sait que la commission du budget et, avec elle, le Grand Conseil unanime, ont demandé à notre pouvoir exécutif cantonal d'étudier des économies et des économies sérieuses, notre ménage cantonal ne pouvant plus continuer à dépenser plus qu'il ne gagne. Ce qu'il y eut de nouveau dans l'exposé de M. Dellberg, c'est d'abord la dénonciation des responsables, selon lui, de la crise que nous traversons, puis c'est l'indication de ce qu'il croit être le remède au mal dont nous souffrons, à l'instar du reste de presque tous les cantons et de tous les peuples. Nous avouons n'être pas documenté sur ce problème de la fiscalité et sur les possibilités de faire rendre davantage à certaines classes de contribuables. Il nous reste, en qualité de simple citoyen corvéable, qu'à espérer une solution dont ne fassent pas trop les frais ceux qui ploient déjà sous des impôts, charges et autres. Mais voilà qui est-ce qui ne se plaint pas d'être écrasé maintenant déjà ?

Comme déjà dit, M. Dellberg fut objectif. Il eut l'adresse de laisser à la porte l'idéologie et la phraséologie révolutionnaires — visiblement inspirées de Nicole — qui lui firent tant de tort jadis. Nous ne nous en plaignons pas.

Par contre il ne put résister au plaisir de lâcher en passant une ruade à M. le conseiller national Crittin, auquel sans doute il en veut des succès constants remportés par le parti radical ces dernières années, tandis que le recul socialiste est de plus en plus sensible. Insinuant sans cependant être perfide, il voulut laisser entendre que le chef du parti radical avait abondé sans autre dans les conclusions du rapport de M. Escher. Fort heureusement il exprima quelques minutes après le doute que M. Crittin pourrait suivre telle ou telle inspiration d'ordre purement réactionnaire qui caractérisent le rapport de notre grand argentier. A ce sujet que nous permettez de préciser la portée de l'intervention du chef du parti radical.

M. Crittin souligna, au moment du vote sur le renvoi du budget au Conseil d'Etat, qu'il n'y avait pas concordance sur le sens de ce renvoi entre la commission et le Conseil d'Etat et entre la majorité de ce dernier et M. Escher. Alors que celui-ci et la commission se prononçaient avec netteté sur la nécessité de réduire les dépenses et de réorganiser les services administratifs, le gouvernement ne disait oui que très mollement et en outre il laissait entendre qu'il ne fallait pas trop compter sur la profondeur de ces modifications. Dans ces conditions, M. Crittin, afin d'éviter toute équivoque, que le renvoi du budget devait comporter l'obligation pour le Conseil d'Etat d'un présenter un autre, au mois de janvier, modifié notamment sur les deux points développés par la commission et M. Escher, nous rappelons que certains journaux conservateurs ont même prétendu que l'intervention du président du parti radical n'avait pas eu d'autre but que de dissocier davantage encore — si possible ! — la majorité du gouvernement et le chef du Dépt des finances.

Bref, sur ce point comme sur tous les autres, le groupe radical du Grand Conseil a été unanime. M. Dellberg a donc eu tort de laisser entendre le contraire comme aussi d'affirmer que M. Crittin avait fait siennes toutes les considérations émises par M. Escher.

En résumé, conférence qui nous fit toucher du doigt la nécessité d'être désormais moins prodigue de nos finances et de nous livrer sans retard à des compressions sérieuses des pottes qui en peuvent subir sans danger.

## MARTIGNY

**Succès**

Au palmarès des Valaisannes qui se distinguent et qui font honneur au canton, nous relevons le nom de Mlle Simone Pillet, de Martigny, fille de M. Maurice Pillet, caviste chez M. Orsat. Après un travail assidu à la Maternité de Genève, Mlle Pillet vient de subir brillamment ses examens pour le diplôme de sage-femme. Nous lui présentons toutes nos félicitations.

**Le prochain loto**

Le Martigny-Sports nous annonce qu'il organise son loto annuel samedi 23 et dimanche 24 décembre, à la Brasserie Kluser.

**Harmonie municipale**

Cette semaine : mardi, les bois ; mercredi, les cuivres ; vendredi, répétition générale.

**Au Royal-Sonore (Avenue du Bourg)**

L'Opéra de *Qual'sous*, qui a été retardé de l'affiche samedi soir, pour les raisons que nous avons fait connaître au public, passera ce soir lundi à 20 h. 30 sur notre écran, pour la dernière fois. Contrairement au jugement de quelques personnes qui n'en ont pas compris le sens, nous insistons sur le fait que le film n'a subi aucune coupure.

Les fidèles habitués du « Royal » qui n'ont pas encore retiré leur carte pour la soirée de mercredi pourront le faire à la caisse ce soir jusqu'à 21 h.

SEC OU A L'EAU  
**BONA**  
EST UN BON APÉRITIF.

**Magasin d'Alimentation**  
à remettre à Martigny

Mêmes genres de commerces à remettre à Sierre et St-Maurice.

Adrien Darbellay, agent d'affaires, Martigny



# SUISSE

## Parti national des paysans

Une résolution lourde de conséquences a été prise à Lausanne

L'assemblée générale du parti national des paysans, réunie, dimanche, à Lausanne, a voté la résolution suivante à l'unanimité :

« Le parti national paysan, plus que jamais, conscient du rôle qu'il doit jouer dans la politique cantonale, affirme une fois de plus son attachement à la démocratie ennemie de tout cumul, de tout favoritisme et des incompétences dans les fonctions publiques. Il réclame en conséquence :

1. La stabilisation du prix du lait à 20 centimes le kilo.
2. L'augmentation du prix du bétail de boucherie de 30 centimes par kilo. Les intermédiaires devront faire le sacrifice nécessaire, ce qui n'a que trop tardé ;
3. La transformation du 50 % des allocations de chômage en nature en lieu et place d'argent.
4. La réduction de la dette paysanne par une diminution de un pour cent du taux de l'intérêt hypothécaire et de 2 % au moins sur les dettes chirographaires.
5. L'abaissement, dès le 1er janvier 1934, des taxes vénales de 20 à 40 % sur la base du rendement effectif des domaines agricoles.
6. La suppression, dans le plus bref délai, de l'impôt sur le vin indigène, produit du sol.
7. La lutte sans merci contre les boursicotiers et les spéculateurs qui ruinent l'épargne du peuple suisse. »

## Les films sonores paieront les droits d'auteur

Malgré plusieurs arrêts fortement motivés rendus successivement par la Cour de justice de Genève dans le sens de l'affirmative sur la question de savoir si les compositeurs de musique sont fondés à percevoir des droits pour l'exécution de leurs œuvres au moyen de films sonores, les avis restaient partagés. On se demandait si l'instance fédérale, à laquelle avait recouru une société cinématographique de Genève, partagerait l'avis des juges cantonaux, ou si la jurisprudence de ceux-ci ne serait pas, au contraire, renversée par décision supérieure.

La première section civile du haut Tribunal fédéral, par arrêt tout récent du 12 décembre, vient de trancher souverainement la question en statuant, à l'unanimité de ses membres, que le film sonore n'est point soumis en Suisse aux dispositions concernant la licence obligatoire et que, par conséquent, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique est en droit de percevoir une juste rémunération pour l'exécution par films sonores des œuvres de son répertoire.

## Le film en Suisse

Herbert Selpin va réaliser, en Suisse romande, *Jeunes filles sans morale*, avec Annabella et Jean Murat. La Mentor-Film de Zurich va également tourner en Suisse un grand film : *Attila*, d'après le scénario de Muhlestein.

## DANS LES CANTONS

### L'antenne de Sottens est réparée.

— Dimanche après-midi à 16 h. 30, les travaux de réparation effectués à l'antenne de Sottens ont été terminés. L'antenne a été fixée à de nouveaux isolateurs dont la résistance est de dix tonnes.

Rappelons à cette occasion que l'antenne perpendiculaire est d'une longueur de 120 mètres, ce qui justifie l'énorme résistance à laquelle les isolateurs doivent pouvoir être soumis. Les nombreux sans-filistes de la région seront heureux d'apprendre que les émissions ont repris leur cours normal.

### Avance des partis bourgeois à Nidau.

— En votation communale, les partis bourgeois ont obtenu 16 sièges (jusqu'ici 15) et les socialistes 14 (jusqu'ici 15). Le président de la municipalité sortant de charge a été remplacé par M. Otto Blaser, candidat des partis bourgeois.

### Une fillette mortellement brûlée.

— A La Chaux-de-Fonds, une fillette de quatre ans, Monique Gauthier, a renversé sur elle en voulant monter sur un tabouret un pot de café bouillant. Grièvement blessée, la fillette a été transportée à l'hôpital, où elle a expiré.

### Promotion de lieutenants dans l'armée.

— Le Conseil fédéral a pris un arrêté sur la promotion exceptionnelle de lieutenants au grade de 1ers-lieutenants. En vertu des art. 71 et 72 de l'organisation militaire et en modification de l'ordonnance concernant les promotions dans l'armée (arrêtés du Conseil fédéral des 28 mai 1912 et 19 décembre 1919) les sous-officiers promus lieutenants de landwehr ou de landsturm pendant le service actif 1914-1919, peuvent, à titre exceptionnel, être promus premiers-lieutenants le 31 décembre 1933 s'ils sont encore dans l'armée, sans remplir les conditions de l'ordonnance sur la promotion. Cet arrêté concerne 11 officiers fédéraux et 245 officiers cantonaux.

### Tir fédéral de Fribourg.

— Nous prenons avec plaisir que le comité du Tir fédéral de 1934 à Fribourg a désigné comme armurier officiel notre champion national Josias Hartmann.

On ne peut que féliciter le comité du tir fédéral de son excellent choix. Josias Hartmann, dont la belle carrière de tireur fait honneur à notre pays, saura également se faire apprécier comme premier armurier du tir de Fribourg.

**Tairraz** Confiseur, Martigny. Son choix de pralinés étuvé par sa clientèle, sa truffe spéciale.

**Après la sentence des zones.** — Après un échange de vues sur la sentence arbitrale rendue au sujet des zones franches, le Conseil d'Etat de Genève a décidé samedi, de demander une audience du Conseil fédéral. Le but de celle-ci est d'examiner avec l'autorité précitée les conséquences économiques du jugement prononcé.

Le Conseil d'Etat genevois priera le Conseil fédéral de permettre aux organisations économiques intéressées de faire valoir leurs idées et leurs vœux quant à la suite à donner à l'affaire des zones. Après avoir entendu le rapport de M. Brailard sur son entrevue de Berne au sujet de la gare de la Praille, il a confirmé sa décision demandant aux CFF de commencer immédiatement les travaux de construction de la gare industrielle avec raccordement à la gare de Cornavin.

Un assez vif mécontentement règne chez les agriculteurs et les maraîchers du canton de Genève au sujet de la sentence rendue dans l'affaire des zones. La Chambre d'agriculture a été convoquée d'urgence pour lundi après-midi et les maraîchers ont été également invités à cette séance.

### A la Municipalité de Lausanne.

— Suite de sa réunion de vendredi soir, le parti radical lausannois a décidé de présenter comme candidat à la Municipalité M. Pierre Rochat, avocat, municipal. Comme une entente est intervenue entre les partis socialiste, libéral et radical, le choix effectué vendredi sera vraisemblablement ratifié par le nouveau Conseil communal. MM. Bourgeois et Gaillard, demeurés candidats, se sont désistés au dernier moment.

### Anniversaire de l'école de Porrentruy.

— L'école cantonale de Porrentruy a fêté samedi le 75e anniversaire de sa fondation. Au cours du banquet des discours furent prononcés par MM. Choquard, président de la commission de l'école cantonale, Juillerat, adjoint, Mouttet, conseiller d'Etat, Schulthess, Plancherel, Feller, Murri, Mamie et Pequignot. M. Feller remit une adresse de l'Université de Berne et M. Murri un tableau, don du gymnase de Berne.

## Nouvelles du jour

### Exécution en Afghanistan

La légation d'Afghanistan à Londres publie une communication officielle annonçant qu'hier soir, à Caboul, Abdul Khaliq, meurtrier du roi Nadir Shah, et trois autres personnes impliquées dans le crime ont été exécutés. Abdul Khaliq et un autre inculpé ont été condamnés à mort et exécutés quelques heures plus tard. Les deux autres accusés ont été condamnés à l'emprisonnement à perpétuité.

### Une raffinerie de pétrole brûle

A La Plata, un énorme et violent incendie a éclaté au dépôt de la raffinerie de pétrole. Il y a cinq morts et plusieurs blessés.

### Manifestations à Londres

Après avoir été repoussés une première fois les communistes qui tentaient de manifester devant l'ambassade d'Allemagne pour protester contre le procès de Leipzig ont provoqué une nouvelle bagarre. M. Allan Thomas, secrétaire de la Ligue internationale de défense du travail, accompagné d'un membre de la ligue, a été autorisé à se rendre à l'ambassade, porteur d'une pétition qui déclarait que les syndicalistes et travailleurs londoniens demandent qu'une députation soit reçue et réclament la libération des victimes de l'incendie organisé du Reichstag. Cette demande a été écartée, ce qui provoqua des bagarres.

### A Bâle les socialistes refusent de les suivre

Un comité de défense des accusés de Leipzig, formé principalement de communistes, s'est constitué à Bâle, comme dans d'autres villes suisses.

Le parti socialiste a refusé de participer à ce comité. Il organise, pour jeudi soir, une manifestation au cours de laquelle différents orateurs prendront la parole, dont M. Nicole.

## BULLETIN

### Problèmes internationaux

Le 15 janvier prochain, le Conseil de la Société des Nations se réunira en session ordinaire, et 3 semaines plus tard, ce sera le tour de la commission générale de la Conférence de désarmement.

Ces prochaines réunions se trouveront en face de deux problèmes redoutables : d'une part l'ultimatum italien concernant la réforme de la S. d. N. et d'autre part les exigences de l'Allemagne en matière d'armement.

Les chancelleries sont au travail pour fixer la position à prendre dans ces deux questions et les hommes d'Etat multiplient leurs entrevues. L'Italie a envoyé à Berlin M. Suwitch, adjoint des affaires étrangères, et M. Benès, ministre des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie, est venu à Paris où il a parlé au nom des 3 Etats qui forment la Petite Entente.

Dans un communiqué à la presse, M. Paul-Boncour a fait ressortir l'unité de vue qui règne entre la France et ces 3 pays ; il en résulte que la réforme de la S. d. N. ne saurait se faire que dans son cadre actuel et sur les bases démocratiques fixées par le président Wilson ; il ne saurait donc être question d'avantager les grandes puissances ; la question du désarmement doit, elle aussi, se liquider au sein de la conférence chargée de cette question.

En face de ces attitudes catégoriques, de l'Italie et de l'Allemagne d'une part, de la France et de ses alliés danubiens, d'autre part, il est curieux

de constater l'inertie de l'Angleterre. Tout en préchant le désarmement, elle est en faveur d'un réarmement partiel de l'Allemagne et, tout en se montrant défenseur de l'organisme de Genève, elle admettrait les réformes réclamées par l'Italie.

La politique anglaise est, en cela, conforme à ce qu'elle a toujours été : elle ne veut pas d'une France ou d'une Allemagne, ni même d'une Italie trop puissante pour garder sa prépondérance sur mer. En obligeant les autres nations à dépenser beaucoup pour leur défense nationale, elle les empêche de développer leurs transports.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre porte actuellement une lourde responsabilité, car de son attitude définitive dépendent la paix et la sécurité de l'Europe.

## ÉTRANGER

### Un nouveau cabinet espagnol

Le gouvernement espagnol a démissionné. M. Lerroux a été chargé de former le cabinet. Il a déclaré qu'il formerait un cabinet nettement républicain, à base du parti radical.

Le nouveau gouvernement est ainsi constitué : Président du conseil, Lerroux affaires étrangères, Pita Romero ; guerre, Martinez Barrios ; marine, Rocha ; justice, Alvarez Valdes ; intérieur, Rico Avello ; finances, Lara ; travail, Estabella ; instruction publique, Pareja Yevenes ; travaux publics, Guerra del Rio ; agriculture, Girolo del Rio ; communications, José Maria Cid ; industrie et commerce, Samper.

### Le projet financier français

Au cours du Conseil de Cabinet de samedi, M. Chautemps a rendu compte des délibérations de la commission sénatoriale des finances. M. Chautemps a affirmé qu'il n'existe pas de désaccord entre lui et la commission sur les principes, mais simplement que la commission a tenu à se placer sur un terrain purement technique. M. Chautemps est persuadé que les divergences seront rapidement aplanies.

## PETITES NOUVELLES

**La vague de froid en France.** — La navigation est complètement interrompue sur la Seine. Dans la traversée de Paris le fleuve charrie des glaçons.

A Bourg, le thermomètre est descendu à -21, à Charolles à -24 et dans la campagne à -28. Il est tombé 80 cm. de neige à Bellegarde.

Depuis samedi, le Rhin est complètement gelé sur le tronçon allant de la Lorelei à Oberwassel.

**L'aviation militaire britannique.** — D'après le Daily Mail, le gouvernement britannique aurait d'ores et déjà décidé d'inscrire au prochain budget une forte somme pour le développement de l'aviation militaire britannique. Il envisagerait la construction d'environ 120 appareils dont le coût s'éleverait à 500.000 livres.

**Grave accident de chemin de fer à Posen.** — Un terrible accident de chemin de fer s'est produit aux portes de Posen (Allemagne). Un train de voyageurs a heurté un convoi transportant uniquement des enfants et arrêté en pleine voie. Trois wagons ont été précipités au bas d'un ravin. Il y a eu 8 enfants de tués et 20 blessés grièvement.

**Uensie envahie par l'eau.** — Une marée d'une importance exceptionnelle a inondé les trois-quarts de la ville. L'eau qui a atteint le niveau d'un mètre vingt a interrompu presque complètement la circulation.

## SPORTS

### Le football en Suisse

Une bonne partie des matches dut être renvoyée, la neige ayant envahi les terrains de jeu dans toute la Suisse. Les quelques parties disputées tout de même ont donné des surprises fort inattendues. C'est ainsi que le leader du classement de ligue nationale, Bâle, s'est fait copieusement battre par une des lanternes rouges, Young-Fellows de Zurich, 5-2. Young-Boys, sur son terrain, se fait également battre par un Urania qu'on croyait usé. En outre, Grasshoppers, à Zurich, s'est cassé le nez en face du Lausanne-Sports et a eu une chance inouïe d'obtenir un match nul. Car les Lausannois étaient en verve hier et Spagnoli tout spécialement. C'est lui que a marqué impeccablement les deux buts lausannois, après avoir shooté deux fois contre la latte. Lausanne menait au milieu de la seconde mi-temps par 2 buts à 0 ; mais on fut trop confiant et les deux frères Abegglen se chargèrent d'obtenir l'égalisation.

En 1re ligue, Monthey a été battu à Bienne par le F.-C. Boujean par 6 buts à 1. Monthey comptait de nombreux remplaçants et, en outre, le moral n'était pas encore rétabli depuis la fameuse partie contre Montreux. Mais tout se tassa, espérons-le, et Monthey redeviendra l'équipe dangereuse, capable de battre les meilleurs.

### Spagnoli, marqueur de buts

Après sa brillante partie contre Grasshoppers hier, notre ami Jacques Spagnoli inscrit à son actif 13 buts au cours des 9 matches joués par le Lausanne-Sports en championnat suisse cette saison. Il occupe de ce fait le troisième rang des joueurs suisses, derrière Rahmen, Bienne (15 buts), Haftel, Bâle (14), en compagnie de Kielholz (13), devantant les Jeack, O'Neil, Passello, Xam et Trello Abegglen, Tax, Hochstrasser et autres. Nous félicitons Spagnoli de ses belles performances et lui souhaitons bonne chance pour dimanche prochain contre Young-Boys, où il aura l'occasion de conquérir la première place des marqueurs de buts.

### Le hockey sur glace

A Montana-Vermaila, hier, Champéry I a battu la première équipe de Montana. Forces égales. Beau jeu. Le team de Montana fera rapidement des progrès avec plus d'entraînement, de cohésion et une meilleure défense. Première mi-temps : 1-1 ; deuxième mi-temps : Montana mène par 3 à 2. Champéry profitant alors de la faible défense des buts locaux, marque facilement 3 buts et malgré l'offensive de Montana, arrêtée cha-

que fois par le goalkeeper de Champéry de première force, la partie se termine à l'avantage de Champéry qui gagne par 5 buts contre 3.

## Les calendriers

Nous avons reçu celui de la *Genevoise*, compagnie d'assurances sur la vie, fondée en 1872, représentée dans le canton par M. Chollet à Martigny. Le calendrier se présente sous une forme agréable, illustré à chaque mois de vues anciennes et très fines de villes suisses, parmi lesquelles Sion.

## Le peintre

# Edmond Bille

## expose

une série d'œuvres récentes du 19 au 30 décembre, dans la Salle des Fêtes de l'

## Hôtel-Château Bellevue, à SIERRE

Entrée libre

**Banque Tissières Fils & C<sup>ie</sup>**  
**MARTIGNY**

**Prêts hypothécaires**  
et sous toutes formes, aux conditions  
**les plus AVANTAGEUSES**

**M. THUR, SION**  
Recherche en tout genre. Filature et surveillance. Enquête et contre-enquête. — Renseignements pour tous pays par A. I. D. — Bureau annexe à l'Etude Jos. Germanier, Avocat. **Tél. 4.27, Sion.**

**Déetective**  
Malgré l'accident survenu, les livraisons sont assurées sans interruption. *Se recommande :*  
**Florentin Girard,**

**René Girard, Vins, Martigny**  
Pour une bonne permanente, une belle mise en plis, une ondulation souple et durable, adressez-vous au

**Salon de Coiffure**  
de la Rue des Hôtels à **Martigny** vis-à-vis du Garage Central  
**M<sup>me</sup> Louisa SCHMIDT**  
**Tél. 61.161**

Pour les fêtes, grand choix d'articles de toilette, cadeaux pratiques et... toute la gamme des parfums chics !!!

**Café-Restaurant CRETZAZ, Vex**  
Nouveau tenancier : **JULES PITTELOUD**  
Bonne cuisine avec toutes les spécialités valaisannes et les meilleurs vins  
Mêmes maisons : **Buffets de Gare, Sion et Clarens**  
Se recommande. **JULES PITTELOUD.**

de passage à **Valaisans** **Lausanne** descendez à

**Hôtel-Restaurant du Commerce**  
Place St-Laurent (centre des affaires), Rue Pichard  
CONFORT — Spécialités italiennes et du pays  
Menus à **Fr. 2.50 et 3.50**  
Se recommande à ses compatriotes.  
**Ch. AMACKER.**

## Abonnez-vous au « Confédéré »

Le plus grand choix et les plus beaux

**Sapins de Noël**  
s'achètent Place de la Colonne, chez **ECKERT - SION** Dès mercredi, arrivage de 500 pièces de 1 à 6 mètres.  
**JEUDI** vente à Martigny devant le kiosque à musique.

**ON DEMANDE FILLE**  
de 25 à 30 ans, forte et travailleuse, sachant cuire, et pour l'entretien d'un ménage de 4 personnes. Bons gages. Ecrire à case postale 6759 à St-Maurice.

**A VENDRE AUTO**  
marque Peugeot 4 cyl. en parfait état de marche, cause double emp. Trés bas prix. S'adresser : Fabrique GUIGOZ, VUADENS (Gruyère).

**Peugeot 301**  
A vendre conduite intérieure, 4 portes, 4 places, état de neuf, modèle 1933. Fr. 3.000.— S'adresser sous P 4996 S Publicitas, Sion.

**CARTES DE VISITE**  
IMPRIMERIE NOUVELLE MARTIGNY Tél. 61.119



## Valais

**Le développement de notre aviculture.** — D'après les résultats du dernier recensement fédéral de volaille, en 1931, il y avait en Valais 114.000 pièces de volailles. Dans le canton de Vaud env. 500.000, Fribourg 400.000, Tessin, 288.000. Pour avoir la même quantité de volailles que les autres cantons, le Valais devrait doubler ou tripler le nombre de ses oiseaux de basse-cour.

Le rendement brut de l'aviculture atteint environ 15 millions de fr. à Berne et 6 millions à Fribourg. En Valais, il atteint 1,5 millions.

Voici brièvement les avantages de l'aviculture si elle est pratiquée rationnellement : Elle convient très bien pour les petites exploitations agricoles dont elle constitue l'une des meilleures branches au point de vue de la rentabilité, lorsqu'on ne garde qu'un nombre restreint de poules (20 à 100 par exploitation). L'aviculture n'exige qu'un petit capital, 30 à 40 poules rapportent autant qu'une vache. On peut pratiquer l'aviculture presque partout. Les régions de montagne s'y prêtent très bien. Les conditions naturelles du Valais sont, en général, très favorables à l'aviculture. La station d'Eigerletscher, à 2300 m., possède une basse-cour qui a donné des résultats très satisfaisants. La production des œufs permet aux familles de la campagne d'améliorer leur condition alimentaire, l'œuf frais étant un aliment de premier ordre. L'agriculteur peut nourrir en grande partie sa volaille en utilisant ses propres produits.

L'écoulement des œufs est assuré en Suisse par les coopératives pour la vente des œufs et volailles. Les 5 coopératives suisses, de janvier à octobre, ont enregistré 19.5 millions d'œufs produits en Suisse, dont 15 millions ont été fournis aux importateurs d'œufs. La coopérative valaisanne a doublé son activité cette année ; elle compte recevoir un million d'œufs l'année prochaine. Dans toutes les régions de la Suisse, on crée des centres de ramassage des œufs du pays, pour les expédier aux centrales. Une commune campagnarde du Plateau suisse a fourni cette année plus de 260.000 œufs. En Valais, il est nécessaire de créer dans toutes les communes, ou suivant les conditions, pour plusieurs communes ensemble, un centre de ramassage, pour pouvoir expédier le surplus d'œufs à la coopérative. Cette organisation est actuellement en plein développement.

La valeur de la production avicole atteint en Suisse 70 à 80 millions de fr. par an. En outre, 35 à 40 millions de fr. suisses vont annuellement à l'étranger pour l'achat d'œufs et de volailles qui nous manquent. L'amélioration de notre aviculture est un problème urgent aujourd'hui. Pourquoi acheter à l'étranger ce que le Valais peut fort bien produire ?

Station cant. d'aviculture.

**A propos de l'initiative routière.** — La section valaisanne de l'Automobile-club suisse nous communique ce qui suit :

Le comité d'initiative en faveur de l'amélioration du réseau routier alpestre et de ses voies d'accès, présidé par M. le conseiller national Stalder, vice-président central de l'A.C.S., a terminé ses travaux préparatoires pour le lancement de l'initiative. Cette initiative est libellée comme suit :

Art. 23 ter. — 1. La Confédération pourvoit à l'aménagement des principales routes alpestres, utilisées par les touristes, ainsi que de leurs voies d'accès. Les frais de construction sont à la charge de la Confédération. Les cantons intéressés peuvent être tenus de verser des contributions normales. L'entretien des routes incombe aux cantons. La Confédération dispose librement d'une somme de vingt millions, à prélever sur les droits de douane acquittés lors de l'importation des carburants utilisés par les véhicules routiers.

La moitié du montant dépassant cette somme est mise à la disposition des cantons pour leurs dépenses routières. L'autre moitié est affectée à l'amélioration des routes alpestres et de leurs voies d'accès.

2. Un arrêté fédéral règlera les prescriptions d'exécution.

L'intérêt pour le Valais de l'adoption d'une telle disposition législative est évident. Un canton qui possède un réseau routier alpestre de l'importance du réseau valaisan, qui a une industrie hôtelière basée en grande partie sur le tourisme automobile, qui doit pouvoir compter sur une extension de ses travaux publics en vue de réduire les conséquences du chômage, qui doit assurer un écoulement rémunérateur de ses produits agricoles qui est fonction de la prospérité de son hôtellerie, doit appuyer en masse cette initiative.

L'A.C.S. fera partout en Suisse un gros effort pour en assurer le succès. La section du Valais adressera incessamment à chacun de ses membres une liste à signer et l'appel publié par le comité d'initiative. Il en sera de même de tous les hôtels et garages détenteurs du panonceau A.C.S.

Les listes remplies, ou à remplir, et toute documentation peuvent être demandées au secrétariat de la section valaisanne de l'A.C.S., à Sion.

**Dorénavant.** — Accident. — Vendredi dernier, 25 crt, un ouvrier occupé à la réfection du chemin du Rozel, nommé Joseph Maquignaz, a roulé par suite d'un faux pas, environ 300 mètres dans un dévaloir. Il a été sérieusement atteint à la tête et porte de multiples contusions sur tout le corps. Le blessé a été trépané dans la soirée et son état est des plus satisfaisants.

**St-Gingolph.** — Les morts. — Lundi matin est décédé, dans sa 52e année, à St-Gingolph, Gustave Wirz, receveur des douanes suisses, qui devait prendre sa retraite pour cause de santé au mois de mars 1934 et désirait se fixer à St-Gingolph. Bourgeois du Locle, G. Wirz était né en 1882 et était entré dans l'administration des douanes le 1er juillet 1910 ; il travailla à Romanshorn, à Zurich, à Schaffhouse, à Bâle et fut appelé à St-Gingolph le 1er octobre 1929.

## Le chauffage électrique à l'Eglise de Salvan

Depuis quelques années les diverses paroisses cherchent à rendre plus confortables les Eglises et Temples en y installant le chauffage central, soit au charbon, soit au mazout, soit enfin au gaz ou à l'électricité. Après de longues études, la paroisse de Salvan a adopté ce dernier système, ce qui paraît tout à fait logique dans une commune qui a sur son territoire tant de réserves de houille blanche.

Les Forces motrices valaisannes de la Lonza, section de Vernayaz, invitaient la presse, mardi, à visiter les installations faites dans l'Eglise de Salvan. Cette petite ville, recouverte de sa parure de neige, avait hier un aspect particulièrement accueillant et un pâle soleil perça le brouillard pour nous souhaiter la bienvenue.

Sous la conduite de M. Rappaz, curé de Salvan, M. Fisher, ingénieur, et de son adjoint M. Randlegger, nous pénétrons dans l'Eglise bien connue de tous les touristes. L'atmosphère y est agréable.

Voici du reste quelques explications techniques sur cette installation. Il a été installé 63 tuyaux chauffants montés sous les priedieu et fixés directement sur le plancher, 2 radiateurs muraux au chœur (à gauche et à droite du maître-autel). 1 corps de chauffe à résistances tubulaires dans le marche-pied du maître-autel, 1 corps de chauffe dans le plancher du confessionnal. La puissance totale est d'environ 65 kw. (env. 88 HP).

Pour adapter le chauffage aux besoins de la paroisse, les tuyaux chauffants logés sous les priedieu sont répartis en 3 groupes : soit nef antérieure, nef centrale, nef postérieure. Chacun de ces groupes comprend aussi bien une partie des tuyaux de gauche que de ceux de droite. Les appareils du chœur forment un 4e groupe, indépendant de la nef. Les appareils installés resp. à la sacristie, au confessionnal et au banc du chœur près de la sacristie sont alimentés par des lignes complètement séparées des autres installations, permettant ainsi leur utilisation à volonté. D'autre part, les 3 groupes formés par les tuyaux chauffants de la nef sont réglables à 1/3 et 2/3 de la puissance de chacun. Cette subdivision en groupes réglables présente l'avantage qu'en cas d'occupation partielle de l'église (par ex. jours de semaine) il ne sera pas nécessaire d'avoir recours au chauffage entier, mais qu'on pourra chauffer la seule partie occupée par les fidèles. Il en résulte donc une économie considérable en courant.

Le service de l'installation se réduit à la manutention de quelques interrupteurs logés au bas du clocher. La puissance de ce chauffage permet de subvenir aux besoins sous toutes les températures, même durant le plus grand froid.

Les frais d'exploitation du chauffage électrique des églises est loin d'être onéreux et en tenant compte de son excellent rendement (par la disposition des corps de chauffe sous les places des fidèles) ce système de chauffage s'est montré le plus économique, tout en restant le plus pratique et le plus hygiénique.

C'est la Lonza S. A., Vernayaz, qui s'est occupée des études et de la direction des travaux, confiés aux maisons Bachmann et Kleiner S. A., Öerlikon, pour fourniture des appareils, et R. Nicolas, Sion, pour les travaux d'installation.

Après cette visite aussi intéressante qu'instructive, nous sommes invités par la Lonza à un excellent repas servi à l'Hôtel des Gorges du Triège, où nous retrouvons M. Revaz, président de la commune. Le coup de l'étrier est offert à la cure par le directeur spirituel de la paroisse, et nous regagnons notre train.

L'Eglise de Salvan est la première église du Bas-Valais chauffée à l'électricité.

**Deux enfants s'enfuient d'un sanatorium de Montana.** — Ils sont retrouvés à Martigny. — Mardi matin, on constatait au Sanatorium populaire genevois de Montana la disparition de deux petits pensionnaires, Pierre Catalon et Serge Perjof.

La police fut avisée et Radio suisse romande donna le signalement.

Mardi après-midi, le passage de deux enfants correspondant à ce signalement fut signalé à Riddes. Ils furent rattrapés à Martigny et hébergés à la gendarmerie, où le directeur du sanatorium est venu les rechercher.

**Montana-Vermala.** — La jeune fanfare L'Echo des Bois a organisé son premier loto dimanche 17 crt. Après un concert pendant le match de hockey sur glace entre les équipes de Montana et Champéry sur la patinoire de Grenon, les musiciens donnèrent quelques aubades à travers la station et à 17 heures le loto commença dans les salles de l'Hôtel Bella-Vista.

La grande affluence du public prouva la sympathie de la population pour la Société. Aussi la réussite fut parfaite et la recette au-dessus de toute espérance. Merci aux généraux donateurs, merci aux personnes qui ont bien voulu nous aider en cette occasion et à toutes celles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. P.

**Brigue.** — Assemblée annuelle du Heimatschuiz. — Cette assemblée a eu lieu dimanche 17 décembre à Brigue, sous la présidence du Dr Imesch. On entendit notamment une conférence de M. Chappaz, avocat à Martigny, sur les dispositions légales valaisannes pour la protection des sites et une de M. R. Schmid sur la maison valaisanne.

**Pâtisserie Tairaz, Martigny**  
POUR LES FÊTES :  
ses bouchées, ses vol-au-vent garnis, sauce riche

## Sion

### Le souper de la Cible

Parmi les soirées les plus attrayantes de la vie sionnoise, le traditionnel souper de la Cible est un de ceux dont la réussite est toujours assurée. Cette année c'est l'Hôtel du Cerf qui recevait dès 20 h. une centaine de tireurs de la Cible de Sion, sous la présidence de M. le major Karl Schmidt. Un menu excellent servi aux petits oignons par les soins de Mme Gloria-Lathion, une fois dégusté, le président Schmidt prend la parole, adresse les souhaits de bienvenue et procède à la distribution des prix des divers concours. On sait que cette distribution n'est pas un des moindres attraits de la soirée, car sur la table du milieu s'amoncellent de superbes dindes, canards, poulets, pots de miel et autres prix en nature qui vont bientôt récompenser les meilleurs résultats. Quant à ceux qui n'ont pas tiré, ils sont suffisamment rendus joyeux par la mine réjouie des autres. Le papa Larissa, le colonel Sidler, MM. Roulet Albert, Urbain Germanier, Chevassus, Louis Wolf et tant d'autres.

La partie officielle terminée, M. René Spahr prend le majorat de table et sa verve ne tarira pas jusqu'au matin. On écoute au milieu du fou-rire général le célèbre humoriste de la société : pages spirituelles et décapitantes qui touchent successivement presque tout le monde sans ne jamais blesser personne. C'est M. Edmond Gay qui en est l'auteur - anonyme - comme il est dit, et la lecture de ces divers articles vaut un beau succès au sympathique juriste, de retour de Cythère.

Un orchestre entraînant contribua à maintenir l'atmosphère de belle gaîté. Et les productions se succèdent. Frigo d'Emile dans son excentricisme « Zamlali, Zamlala », Lamon de la Gaité, dans un pas de quatre chanté et mimé à deux, Edmond Gay, dans des productions de musique excentrique, etc., etc.

Il était bien 4 h. du matin lorsque le gros des convives, joyeux et chargés de prix, rentra chez lui. On dit même qu'un bon noyau ne rentra pas du tout ; mais ceci est une autre affaire !

### Loto des arts et métiers

Bien que le souper de la Société de la Cible ait empêché bien des gens de se rendre au loto des arts et métiers, celui-ci qui se tint comme l'habitude au Café Industriel, obtint un succès très vif. On sait que les organisateurs ne prennent aucun bénéfice sur la vente des cartes et que par conséquent la planche des prix en devient toujours très intéressante. Après cette soirée constituait une fête de famille, où n'avaient place à part les membres que de rares privilégiés. Aujourd'hui, chacun peut profiter de cette chance spéciale et le public sionnois ne peut qu'en féliciter la société des arts et métiers.

### Concert de la Société d'Orchestre

La société de l'Orchestre de Sion donnait dimanche soir dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta, une soirée musicale qui obtint un franc succès. Un public choisi, bien qu'un peu clairsemé, hélas ! assista à l'exécution d'un programme judicieux et varié qui tint sous le charme pendant deux heures environ. Sous la direction du dévoué professeur Max Frommel, l'orchestre vient d'accomplir de nouveaux progrès et fut même très bon dans certains numéros, notamment dans le menuet et le Rondo final de la célèbre suite de Mozart « Eine Kleine Nachtmusik ». Un jeune violoniste plein de promesse, M. H. Charbonnet, nous fit apprécier son réel talent en jouant entre autres une ezardas où son tempérament de tzigane lui valut un beau succès. On réentendit toujours avec plaisir la gracieuse cantatrice Mme Marthe Grasso, dont la voix est si harmonieuse et claire. L'Orchestre a eu la main heureuse en s'assurant son aimable concours. La soirée fut éblouissante ovationnée et abondamment fleurie.

Mlle Hallenbarter, qui se révèle de plus en plus une pianiste de talent, accompagnait avec beaucoup de tact et de discrétion, ce qui est la caractéristique des bons artistes.

## St-Maurice

### Oeuvre de la Colonie de vacances

Conformément aux statuts, les membres actifs, c'est-à-dire cotisants, étaient réunis en assemblée générale le 8 décembre. M. Jean Coquoz, qui assumait depuis un an la présidence du comité, présenta un rapport très complet sur l'activité de la colonie. L'intéressante et concluante expérience tentée cette année en louant les cabanes de Monte-Sano à Mex, pour la colonie, engagea le comité à envisager l'achat des dites bâtisses. Si ce n'était la question argent, tout préviserait en faveur de cet achat, aussi l'assemblée approuva-t-elle le comité le priant de continuer les tractations en cours à ce sujet. De nouvelles nominations ayant eu lieu, en date du 18, le nouveau comité se constitua et se présente pour 2 ans ainsi formé : président M. Robert Coutaz père ; vice-présidente, Mme Bertrand ; secrétaire, M. Louis Pignat ; trésorière, Mlle Claire Pellissier ; membres adjoints, M. le Rvd curé, Mme Barmann-Sarrasin, M. Jean Coquoz.

Un programme d'activité est tracé en vue de se procurer les fonds indispensables pour réaliser les buts que veut atteindre l'Oeuvre. Une vente est également prévue ; durant les longues soirées de l'hiver, pensez à elle, Mesdames et Mesdemoiselles, et que vos doigts deviennent de charitables petites fées heureuses de transformer en de jolis et utiles objets les étoffes, laine, soies et soies qui, peut-être, encombrent inutilement un coin de votre armoire ou en tout cas l'étalage ou les cartons de nos commerçants.

Les membres du comité recevront avec reconnaissance tous les dons en espèces et en nature ainsi que les inscriptions comme membres (5 fr.). Qu'à l'occasion de la fête de Noël nos petits fassent pour leurs camarades moins fortunés un sacrifice et qu'ils cèdent pour eux quelques centimes ou un petit jouet qui sera la part du pauvre.

Le Comité.

## Martigny

### Conférence Dellberg

Samedi soir, à l'Hôtel de Ville, devant un auditoire attentif, M. Dellberg exposa la situation financière de notre canton que la plupart des citoyens savent fort mauvais. Les chiffres qu'il articula concernant certaines dépenses faites à la légère produisirent néanmoins une profonde impression. Le leader socialiste — on s'en doutait — fut sans ménagement à l'égard du Conseil d'Etat et du parti conservateur qu'il rendit seuls responsables d'une situation déplorable. Il mit en évidence l'esprit de chicane, de mesquinerie, de compétition qui anime nos gouvernants ; l'imprévoyance, la gabegie, l'injustice qui sont la marque distinctive du Conseil d'Etat.

A l'intérêt de cette conférence s'ajouta celui d'une vigoureuse intervention de M. Crittin, conseiller national. Il commença par dire son étonnement de ce qu'aucun magistrat ou citoyen informé du parti con-

servateur ne soit venu défendre la politique et l'administration de la majorité. Quant à lui, il a assisté à la conférence non pas pour y apporter la contradiction, mais en tant que député invité par le journal socialiste. Il se serait par conséquent abstenu de demander la parole si le conférencier ne l'avait pas mis en cause à propos de son intervention lors de la dernière session du Grand Conseil et du discours de M. Escher. En effet, M. Dellberg avait prétendu que M. Crittin avait adhéré à toutes les idées émises dans ce discours par le chef du Dépt des finances, y compris celles qui se révélaient comme réactionnaires ou à retardement. La mise au point apportée par M. Crittin fut d'ailleurs acceptée par M. Dellberg.

Le député radical saisit cette occasion pour prendre acte que le conférencier n'imputait aucune responsabilité à son parti de l'état de choses actuel. C'est bien, dit-il, mais cela ne suffit pas aux radicaux. Il faut que l'on sache encore que ceux-ci, depuis plusieurs années déjà, ont dénoncé la situation comme périlleuse, voire même mauvaise et n'ont pas manqué une seule fois l'occasion d'attirer l'attention de la majorité conservatrice sur cet état de chose. M. Crittin a également indiqué très nettement les vœux et les intentions du parti radical au sujet du redressement financier. Avant tout, économies sévères qui permettront de traquer les abus installés dans toutes les pièces de la maison ; réforme profonde organique de la machine administrative ; réorganisation fiscale. Après secourir, si ces mesures se révèlent insuffisantes, on pourra recourir à de nouvelles contributions.

Les deux exposés et les explications échangées furent empreintes de courtoisie qui n'exclut pas la fermeté.

Mr.

### Loto du Martigny-Sports

Le Martigny-Sports, notre active société de football, organise son loto annuel samedi 23 décembre, dès 20 h., et dimanche 24, dès 15 h., à la Brasserie Kluser.

La situation des petits clubs devient de plus en plus difficile, s'ils veulent se maintenir dans leur série, ou même monter en ligue supérieure, en face de la coalition des grands clubs des villes, qui disposent de moyens financiers importants pour acheter des joueurs de classe et entraîner méthodiquement leurs équipiers. La tâche est ardue actuellement pour les dirigeants de notre club de football ; il leur a fallu, à l'instar de nos conseillers fédéraux, établir tout un plan d'économies, de compressions, pour maintenir comme toujours haut et ferme les couleurs du Martigny-Sports. Aussi, en organisant son loto, le Martigny-Sports espère-t-il compter sur la présence de tous les amis du sport de la région. Ils feront œuvre utile, tout en étant assurés d'emporter une ou plusieurs poulardes de choix.

## Chambres fédérales

### Conseil national

Séance du 19 décembre

#### La discussion du budget de la Confédération

M. Oprecht (Zurich), soc., à propos de la subvention aux écrivains suisses, voudrait faire une distinction entre ceux qui ont combattu ou défendu l'idéologie hitlérienne.

M. Meyer, chef de l'intérieur, combat les augmentations de subventions. Le budget n'est pas en état de faire des cadeaux de Noël, comme on le demande. Il demande à la Chambre de maintenir la réduction de 8000 fr. à la Ligue romanche. Pour ce qui est de la subvention au Tessin, réduite de 60 à 40.000 fr., elle se justifie également. Les écrivains suisses ont reçu de la Confédération une subvention de 100.000 fr. pour une caisse de prêts à des écrivains. Ils reçoivent encore cette année une allocation spéciale de 30.000 fr.

M. Rossi (Tessin), cath., dit que le Tessin a besoin de l'aide de l'Etat et il demande aujourd'hui la solidarité confédérale pour sa langue et sa culture.

La proposition Bossi d'augmenter la subvention pour l'enseignement primaire dans les cantons montagneux est repoussée par 60 voix contre 52 ; celle relevant la subvention pour l'enseignement du romanche et de l'italien, par 58 voix contre 50.

La proposition Vonmoos relevant de 8000 à 10 mille fr. la subvention de la Ligue romanche est votée par 55 voix contre 50.

La proposition Rossi demandant le relèvement de 48 à 60.000 fr. de la subvention au Tessin est repoussée par 55 voix contre 53.

#### Le chapitre du Département militaire

Les dépenses prévues sont de 91 millions. M. Graber, soc., déclare que le corps des officiers n'a plus la confiance de la classe ouvrière. Il est condamné par l'esprit frontiste. Il y a un esprit qui rappelle celui de Saverne avant la guerre. L'orateur cite le cas d'un lieutenant neuchâtelois qui a été inquiété du fait de son activité politique. L'officier a été mis à disposition. Tous ses supérieurs sont des conservateurs.

M. Berthoud rad. neuch., conteste les allégations de M. Graber sur l'état d'esprit qui règne dans le corps des officiers. On a commis une grave erreur en mettant cet officier à disposition.

M. Vallotton, rad. (Vaud) estime que M. Graber a commis des généralisations injustifiées. Pour le cas du lieutenant Pointet, une erreur a été commise. Il est faux de dire que l'état d'esprit des officiers romands est pire que celui de Saverne.

M. Arnold (Bâle) communiste, propose de supprimer du budget la somme de 91 millions inscrite au département militaire.

M. Minger donne des explications sur divers crédits. Il réfute les allégations de M. Graber sur le corps des officiers. Nos officiers dans la vie civile sont démocrates dans leur immense majorité. Nous ne voulons tolérer aucun esprit fasciste. Le lieutenant neuchâtelois avait le droit de faire campagne pour M. Graber, mais M. Graber est un adversaire de l'armée. Ses chefs avaient le droit de s'informer de ses opinions à l'égard de l'armée. Cet officier n'a d'ailleurs pas été exclu de l'armée. On lui a donné un temps de réflexion.

M. Crittin est déçu de la réponse de M. Minger au sujet du lieutenant Pointet. Pour nos officiers, le service militaire est l'exception, dit-il, et nous n'avons pas le droit de leur imposer des réserves politiques, confessionnelles ou autres. Ils doivent



## Nouvelles du jour

### Grave affaire d'espionnage à Paris

Une importante affaire d'espionnage vient d'être découverte à Paris. Depuis deux jours, cinq commissaires de police procèdent à des opérations de police. Il y a eu 18 arrestations et d'autres seraient envisagées. Il y a plus de 8 mois que 300 inspecteurs de police suivaient l'affaire. La plupart des inculpés sont des Polonais et Tchécoslovaques. Il y a aussi des français, notamment le fils d'un ancien commissaire de police de Paris aujourd'hui retraité et qui personnellement n'est pas en cause. L'affaire apparaît d'une grande ampleur.

\*\*\*

### Un train japonais s'écrase contre la neige

Pendant une violente tempête de neige, un train bondé est venu s'écraser dans un défilé contre un immense amas de neige, à 20 km. au nord-ouest de Naoetsu, au Japon. Le mécanicien et un voyageur ont été tués et onze personnes blessées.

La locomotive et un wagon de voyageurs ont été précipités au fond d'un ravin profond de 10 m. Les secours ont été entravés par la tempête de neige qui a causé d'importants dommages dans toute la région.

\*\*\*

### La France prend des mesures militaires

La Chambre des députés a voté mardi une loi augmentant de 4 mois l'âge d'incorporation des soldats. Cette mesure a pour but d'équilibrer les contingents.

Le Sénat votera le plan financier

Le Sénat français votera le projet Chaumet. A cette occasion, M. Caillaux a prononcé un grand discours préconisant la réduction à tout prix des dépenses, seul moyen de sauver le franc.

## Dans les cantons

**Essais d'un chasse-neige à St-Moritz.** — Depuis quelques jours on poursuit des essais sur la route du Julier pour le déblaiement de la neige au moyen d'un grand tracteur, équipé d'un triangle et de chasses-neige. Ces essais ont donné de bons résultats et on envisage la possibilité d'ouvrir le col du Julier en hiver. On examinera encore le côté financier de l'affaire.

**Union romande du tourisme.** — Le Conseil d'administration de Pro Lemano a tenu une importante séance à Lausanne, samedi 16 crt. Il a enregistré que c'est M. Picot, conseiller d'Etat, qui représentera Genève au sein de l'Union. L'assemblée a admis le budget pour 1934, qui présente un total de dépenses de 82.900 fr. balancé par les recettes. La propagande en faveur de nos villes et stations romandes sera fortement intensifiée tant en Suisse qu'à l'étranger, plus spécialement en Italie, France, Angleterre, Belgique et Hollande.

L'assemblée a constaté que la Suisse romande est insuffisamment représentée au Conseil de la nouvelle Association nationale pour le développement du tourisme. Pro Lemano a été chargée d'entreprendre toutes démarches utiles auprès des autorités compétentes pour que la représentation de la Suisse romande soit augmentée. Il a été décidé de constituer une organisation régionale englobant tous les souscripteurs romands. Pro Lemano fournira gratuitement le secrétariat à cette organisation qui aura pour but de veiller à ce que les intérêts touristiques romands soient équitablement sauvegardés par l'Association nationale.

**Manifestation communiste à Genève.** — Une manifestation communiste a eu lieu hier à Genève, salle communale de Plainpalais, pour protester contre le procès de Leipzig.

A la sortie, les manifestants voulurent se former en cortège. Malgré l'interdiction, décision prise par M. Nicole, chef du Dépt de police, ils passèrent outre, mais se heurtèrent aux barrages de police. Une arrestation a été opérée.

### Petites nouvelles

**La prédiction de météorologistes américains.** — Des météorologistes américains nous annoncent pour un avenir prochain l'arrivée d'un effroyable déluge. Cette prédiction ne doit pas nous émouvoir outre mesure. Déjà, en 1906, ces mêmes météorologistes avaient annoncé que le monde allait être ravagé par de terribles inondations. On vit alors une secte religieuse prendre cette prophétie à son compte et les « délugistes » reçurent de nombreuses donations de gens qui, saisis de peur et croyant à la fin du monde, souscrivirent à la construction d'une « arche » qui devait, le jour venu, les sauver du cataclysme.

Gageons que, cette fois encore, nous allons assister à une nouvelle émission de titres d'assurances contre le « prochain déluge ».

## Sports

### Association valaisanne de gymnastique

Notre active association cantonale tenait ses assises le dimanche 17 décembre dans la pittoresque cité de Brigue. Dès 11 h., les comités cantonal et technique se réunirent en assemblée à l'Hôtel d'Angleterre sous la présidence de MM. Rentsch et Bertrand. Nous remarquons la présence des comités au complet. MM. Rentsch (Saxon), président cantonal, Brucher (Saxon), (Martigny), Bertrand (Monthey), Bornet (Sierre), Brunner (Monthey), Franzen (Brigue), et le comité technique, Reichmuth (Viège), Schmid (Sion) et Faust (Sierre). M. Boll, membre d'honneur, était présent.

M. Rentsch donne lecture de lettres d'excuse de M. Lorétan, conseiller d'Etat, et M. Albano Fama, membre d'honneur, ainsi que du sympathique papa Graff.

### Les revendications allemandes

Un conseiller d'ambassade a apporté à Paris une note diplomatique du gouvernement allemand touchant les effectifs et les armements. L'Allemagne réclame une armée de service à court terme de 300.000 hommes et le droit de posséder des armements défensifs en quantités illimitées. Le Reich accepte un contrôle s'étendant aux sections militaires étrangères y soient également soumis. Il est prêt à signer pour dix ans avec ses voisins des pactes de non agression. En ce qui concerne la Sarre, l'Allemagne exige qu'elle lui soit rendue sans plébiscite, mais elle est disposée à laisser à la France jusqu'en 1935 la propriété des mines domaniales.

\*\*\*

### Drame en Hte-Savoie

Un bûcheron assommé d'un coup de gourdin. Un drame rapide s'est déroulé devant un café à Bonneveaux, commune du Haut Chablais, à 800 m. d'altitude. Deux jeunes cultivateurs qui reprochaient à une équipe de 11 bûcherons italiens de venir leur enlever leur gagne-pain, les ont guettés hier soir pour se venger. L'un des jeunes cultivateurs, C. Burnet, 24 ans, a frappé l'un des Italiens avec une telle violence au moyen d'un rondin de bois qu'il a cassé la tête de son antagoniste nommé A. Zamboni, 58 ans, marié en Italie et père de trois enfants. Celui-ci a succombé.

\*\*\*

### Loterie nationale française

Le tirage de la 3me tranche a eu lieu hier au soir. Le billet S. 33.273 gagne 5 millions. Parmi les gagnants de 1 million français, se trouve M. John Gaudin, garagiste à Coppet (Vaud).

Un succulent banquet servi par le célèbre tenancier de l'Hôtel d'Angleterre, M. O. Guntern, fit ensuite la joie de nos appétits.

A 14 h., plus de 80 délégués se pressaient dans la salle de réunion. M. Kuster dirige un chœur chanté dans la langue de Goethe. Deux scrutateurs sont nommés. MM. Praz (Riddes) et Siggen (Uvrier). Notre ministre des finances M. Sidler rapporte sur la situation financière de l'association, après que les comptes furent approuvés par les vérificateurs, soit la section de Gampel. M. Rentsch donne ensuite connaissance du rapport du comité central et souligne le décès de MM. Arnold Frédéric (Sierre), A. Fauth (Sion) et John Thoirin (Genève). On se lève pour honorer leur mémoire.

L'assemblée prend connaissance des divers rapports de la commission technique. M. Bertrand déplore le peu d'empressement mis par les sections pour faire suivre à leurs membres des cours de moniteurs et invite les présidents des sections à déployer tous leurs efforts dans ce sens. Les délégués entendent encore les rapports de MM. Schmidt (Sion) pour l'athlétisme. Carron (Vernayaz) pour les jeux nationaux, et Faust pour l'artistique. M. Muller (Martigny) rapporte sur la commission de jeunesse et annonce que la société cantonale des pupilles est en constante augmentation.

M. Paul Morand donne connaissance de l'activité de la commission de propagande. M. Rentsch donne lecture du rapport de la commission des cours préparatoires, organisés par 43 sections avec un effectif de 1028 participants sur lesquels 987 ont été examinés.

M. Guntern, président de Brigue, salue l'assemblée au nom de la commune et en son nom personnel. L'assemblée ratifie ensuite la nomination de M. Schmid comme membre du comité technique cantonal. Les délégués désignent M. Brunner (Monthey) comme délégué à l'Union romande. On passe ensuite à la nomination des membres du jury pour la Fête romande de La Chaux-de-Fonds en 1934. Il y a douze candidats pour 7 sièges : Sont nommés : MM. Reichmuth, Faust, Carron, Schmid, Volluz, Muller et Siegenthaler. MM. Renaud (Monthey), Jegerlehner (Sierre), Knabenhans (Viège) et Roussy (Chippis) fonctionneront comme suppléants.

L'assemblée décide ensuite de faire la prochaine fête cantonale en 1935, et la section de Brigue est chargée de son organisation.

Il est délivré un diplôme de moniteur-chef à MM. Faust Robert (Sierre) et Kuhnis Gottlieb (Ardon) pour plus de 10 ans de monitarat. MM. Edouard Stauffer (Charrat), Carron Denis (Vernayaz) et Charles Hitter (Sierre) obtiennent la médaille de vétérans pour 25 ans d'activité gymnastique. MM. Wanner (Chippis) et Lucien Gaiard (Martigny) sont nommés membres honoraires cantonal.

L'assemblée décide d'allouer un subside unique de 50 fr. à l'association cantonale féminine.

M. Rentsch adresse encore quelques paroles à l'assemblée et lève la séance, en invitant tous les participants à se rendre au restaurant Guntern, où la section de Brigue offre le verre d'amitié.

Ski. — Le 5me concours de l'A.C.S.U.R. à Montana.

C'est pour les 6 et 7 janvier 1934 que cette manifestation est prévue à Montana-Vermala, organisée par le Ski-Club de l'endroit qui fonctionne actuellement comme vorort de l'A.C.S.V.R. Les différentes épreuves de ce concours sont les courses de fond, descente, slalom et saut, qui serviront d'éliminatoire pour les courses nationales suisse de ski, auxquelles 4 sauteurs et 10 coureurs valaisans pourront participer pour défendre nos couleurs.

### Une école de ski à Verbier

Les diverses associations de ski ont créé une méthode suisse de l'enseignement du ski. Cette année, plusieurs écoles ont été créées, même à Paris.

Dans notre région, Verbier a confié cet enseignement à M. Marcel Michellod, qui vient d'obtenir son diplôme d'instructeur et directeur d'école de ski (Verbier, tél. 17.8). Les cours ont lieu tous les jours, sauf le dimanche de 10 à 12 h. et 14 à 16 h. 30.

Dans la règle, les cours du matin sont destinés aux débutants (marche, descente, freinage, chasse-neige), ceux de l'après-midi aux skieurs qui désirent se perfectionner (christiania, stemm-christiania, télémark, technique moderne de la descente).

Les inscriptions sont reçues dans les hôtels de Verbier.

## Spectacles et concerts

Royal, cinéma sonore, av. du Bourg, Martigny

Tarzan, l'homme singe. — Bien que ce film prodigieux soit une idylle féérique de la jungle, les prouesses n'y manquent pas. C'est ainsi qu'on voit Tarzan lutter corps à corps avec un lion et le terrasser, juguler une panthère et avoir comme auxiliaires, dans plusieurs de ses combats, des éléphants amis, aussi forts que malins, et qui sont des colosses de fraternité.

Tarzan, l'ami ou le triomphateur des bêtes, c'est Johnny Weissmuller, le plus bel athlète d'aujourd'hui. Statue vivante. Type parfait de la beauté masculine, qui reproduit dans sa stature l'ensemble et les détails de la beauté classique. Comparez son académie aux plus célèbres chefs-d'œuvre de la statuaire grecque, vous y trouverez la même perfection, la même ligne, la même forme, la même perfection. Cet athlète, 39 fois couronné, a été champion du monde de natation. Vous jugerez de la puissance de ses brassées, quand vous verrez un crocodile, le poursuivant comme une proie, se laisser distancer par lui.

Tarzan est interprété en outre par Maureen O'Sullivan, Neil Hamilton, Aubrey Smith et tous les animaux de la jungle qui y tiennent un rôle formidable ou curieux. Tarzan est un film grandiose qui est signé « Metro-Goldwyn ».

## Bibliographie

### Almanach du Valais

Le livre du foyer, l'ami de la famille, doit être acheté pour les fêtes de fin d'année. Agriculteurs, vous y trouverez des conseils pour les travaux agricoles de l'année, ainsi que la liste des foires et marchés. Mères de familles, achetez l'almanach. Des contes dus à la plume de nos écrivains valaisans intéresseront vos jeunes gens et des pages humoristiques amuseront vos enfants.

Une page est réservée, avec photographies, à nos chers disparus de l'année, MM. Alex. Graven, A. Clois, J. Spahr, Mercier, Chanoine Troillet, F. de Sepibus, Jos. Morand, Gertschen.

En vente dans les librairies, au prix de 0 fr. 80.

### La Bâloise.

compagnie d'assurances, a édité un calendrier qui contient 150 vues de la Suisse. Il est muni d'un dispositif spécial qui permet de ne pas arracher les feuilles mais de les conserver de façon à constituer un magnifique album. Un seul reproche : pourquoi le Bas-Valais et la Suisse romande en général ont-ils été oubliés ?

### L'Agenda du Valais

L'Agenda du Valais pour 1934 qui vient de paraître ne le cède en rien à ses devanciers. Judicieusement conçu et exécuté, il forme sous un format réduit une petite encyclopédie où l'on trouvera à côté du calendrier, avec pages d'annotation, la liste des foires, des notices agricoles diverses, tables de cubage pour les bios et comptes pour ouvriers ; à côté de ces pages des notes toujours utiles sur la superficie et la population de la Suisse ; notre budget et notre alimentation ; et encore des tableaux : pour les viticulteurs, marchands de vins, pour automobilistes, tableau des distances et population des communes ; d'autre part, les principales prescriptions d'apprentissage et de fabrication : les taxes postales et télégraphiques ; enfin un petit indicateur des bureaux de l'Etat.

A l'intérêt habituel de cet agenda s'ajoute cette année, un autre ; il entre en effet dans sa 50e année d'existence.

L'Agenda se fait en deux genres de reliure, soit genre portefeuille à 3 fr. et genre cartonné à 2 fr. 50 l'exemplaire. Il se trouve en vente dans toutes les papeteries et autres bons magasins du canton, ou chez les éditeurs : Papeterie Ch. Schmid et fils, à Sion.

## La Bûche de Noël

la meilleure se trouve chez TAIRRAZ, CONFISEUR

## ROYAL-SONORE, Av. du Bourg

**Tarzan**  
Dès jeudi 21 décembre à 20 h. 30 et jours suivants  
Le plus étrange  
Le plus fantastique  
Le plus étonnant  
des romans d'aventures  
(L'Homme singe)

avec le plus bel athlète d'aujourd'hui, le champion du monde de natation, JOHNY WEISSMULLER

**Failetta**  
S.A.  
SKI  
COSTUMES dep. 35.—  
Demandez un choix  
Rue de Bourg 8, Lausanne

## Avis aux charrons

Grande vente de bois de bouleau toutes grandeurs, sur la route Bramois-Grône.

S'adresser chez M. Jules Bruttin, Grône-Pramagnon.

Première maison suisse de corsets et ceintures cherche, pr le canton du Valais,

## VOYAGEUSES

pour visiter clientèle particulière ; gros gain assuré à personnes qualifiées. Ecrire sous chiffre P. 585-2 L., à Publicitas, LAUSANNE.

On cherche pour Martigny

**Sténo-dactylo**  
(comptable) ayant pratique effective. — Adresser offres écrites avec références sous chiffres P 5097 S Publicitas, Sion.

A VENDRE  
**Machine "PROBAT"**  
à gaz presque neuve, pour la torréfaction des cafés. Capacité 30 à 35 kg. Prix modérés. Offres sous chiffres G 12443 X Publicitas, Genève.



# REICHENBACH Frères & C<sup>ie</sup>

Fabrique de Meubles - SION

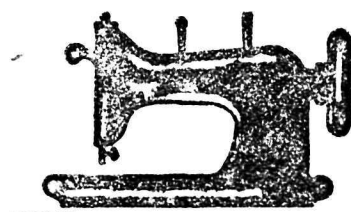


Voir

## nos petits Meubles pour Cadeaux

UNE des plus importantes fabricantes  
de meubles de la Suisse romande.  
VISITEZ notre exposition aux Ma-  
gasins à l'Aven. de la Gare, à Sion.  
MEUBLES des plus simples aux plus  
riches. Divis sans engagement.

Facilités de paiements



la meilleure  
des  
machines à coudre  
Conditions de paie-  
ment très avan-  
tageuses

Cadeaux utiles  
**PEAFF Cl. Meynet**  
Monthey

### ENFANTS !

Ve ez passer vos

Vacances de Noël et de Nouvel-An  
à „GAL-MATIN“, SALVAN  
SPORTS Chauffage central.

Agriculteurs, mères de familles, soldats

A l'occasion des fêtes de fin d'année, procurez-vous l'

## Almanach du Valais 1934

Le livre du foyer, l'ami de la famille. Photos et biographies  
des hommes politiques valaisans. Contes humoristiques. Nou-  
velles. Conseils aux agriculteurs. Liste des fêtes 1934 pour le  
canton et la Suisse romande. — *D'ici qu'on rat' le canton !*

LIBRAIRIE CH. SCHMID, SION

### Scierie Moderne

Monthey (Vie Samuel) MACHILLER & C<sup>ie</sup>  
Fabrication de charbonnets et planches  
D.V.P. — Conditions avantageuses — Tél. 62.08

### N'oubliez pas !

Le Magasin de CHAUSSURES  
V<sup>e</sup> François Rossier  
à SION, tél. 136, vous offre un  
joli cadeau utile  
pour tout achat d'une valeur de 10 francs.

### Le remplacer

impossible ou c'est difficile, car le nombre et  
la qualité des abonnés du „Confédéré“ ne se  
remplacent pas

A vendre 50 kg. d'  
**ESCARGOTS**  
BOUCHÉS. — S'adresser chez  
Benoît Disière, Vétroz.

**Viande hachée**  
sans nerfs pour charcuterie  
à Fr. 1.— le kg.  
Expédition soignée. 1/2 port payé  
**Boucherie CHEVALINE**  
Martigny T. 61.278

**Bon Gramophone**  
avec 30 DISQUES, cédé à  
fr. 60.— — Demander l'adresse  
sous 16338 à Orell Füssli-An-  
nonces, Martigny.

**A LOUER**  
**Appartement**  
4 chambres, cuisine et salle de  
bains, complètement remis à  
neuf tout confort moderne, dis-  
ponible dès le 1<sup>er</sup> janvier 1934.  
S'adresser chez J. GUALINO,  
Martigny.

### Baume St-Jacques

de C. Trautmann, BÂLE  
PHARMACIEN  
Prix : fr. 1.75  
Contre les plaies : ulcérations,  
brûlures, varicelles et jam-  
bes ouvertes, hémorroïdes,  
affections de la peau,  
engelures, piqûres, dartres,  
eczémas, coups de soleil.  
Dans toutes les pharmacies.  
Dépôt général :  
Pharmacie St-Jacques, BÂLE

La Boucherie chevaline  
de Martigny

confectionne les  
**saucisses**

aux particuliers à raison de 10  
et le kg. et fournit tout : bo-  
vins, lard, épices.

### Pour Elle

Le joli  
cadeau

Sacs à main

Manucures

Ecrivoires

se trouve au  
magasin de l'

**Imprimerie  
Nouvelle**  
MARTIGNY Tél. 61.119

# SOUHAITS DE NOUVEL-AN

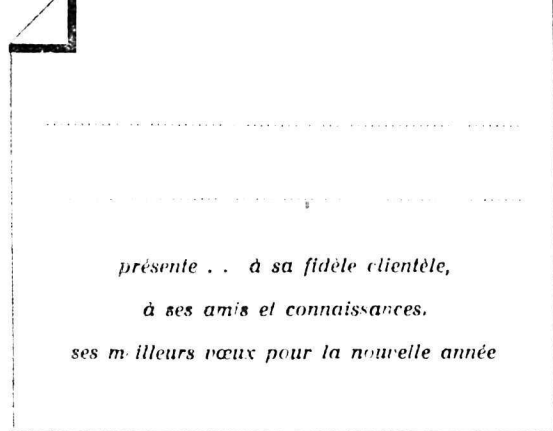
Pour vos vœux de Nouvel-An, le moyen le plus pratique en même  
temps que le moins coûteux pour atteindre tous vos clients, amis et con-  
naissances, est sans contredit l'insertion d'une annonce sous la rubrique  
« Souhaits de Bonne Année » dans

## „Le Confédéré“

Nous acceptons, aux mêmes conditions, la même annonce pour tout  
autre journal valaisan qui vous intéresserait.

### TARIF pour grandes et petites cases

Grande case :



présente... à sa fidèle clientèle,  
à ses amis et connaissances,  
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Prix net : Fr. 8.—

Petite case :



Prix net : fr. 4.—

Adressez vos ordres et toutes demandes de renseignements à :  
**ORELL FÜSSLI-ANNONCES, MARTIGNY**

Avenue de la Gare Tél. 61.252

## Grande Baisse

La Boucherie  
du Château, Monthey  
expédie à partir de 5 kg. fr. net contre remboursement  
Bœuf (b. illi) fr. 1.50 le kg.  
Bœuf (rôti) fr. 2.— le kg.  
Quartier de devant fr. 1.20 le kg.  
Quartier de derrière, tranche, fr. 1.30 le kg.  
Viande pr charcuterie fr. 1.50 le kg.  
hâchée sur demande franco  
Se recommander. Ch. Duchord.

## Vos douleurs

rhumatismes, tels que sciatique, lumbago articulaire,  
musculaire, atrophie (d'écrou), œdème érythémateux et  
guénis. Entorse, foulure, chute des cheveux, gymnastique  
médicale.  
**E. BÜSCHI, masseur-diplômé, SION**  
Avenue de la Gare Consultations de 11 à 16 h.

# Albert Duc

Md-Tailleur, Rue du Rhône  
COUPE MODERNE  
DRAP ANGLAIS de qualité

# Sion

ROMAN

## Les Serments ont des Ailes...

par l'auteur de « AMITIE AMOUREUSE »

Sous la splendeur du soleil de midi, l'angoisse qui  
l'oppressait devint plus douloureuse. Cet événement de  
l'excursion dissimulée, si insignifiant qu'il fut, avait  
pour ainsi dire dévêtu son âme du voile d'illusions qui  
l'enveloppait. Suzanne frissonne ; un retour subit de  
son esprit vers le passé lui montre de quelles chimères  
elle s'est nourrie.  
Par un sentiment intime de droiture et par soif de  
bonheur, elle a lutté contre cette sensation, comme elle  
s'efforce de lutter encore aujourd'hui, plus vaillante  
que jamais, après le coup droit qu'elle vient de  
recevoir.  
Souvent déjà, n'a-t-elle pas senti un vide terrifiant  
se glisser entre elle et son fiancé, comme si leurs deux  
natures étaient ennemies ?  
Pourquoi éprouver un pareil récul devant certains  
actes, certaines opinions, certaines lois acceptées par  
Savines, uniquement pour la raison qu'elles n'étaient  
pas celles dont elle-même subissait volontiers le joug ?  
Supérieurement intelligente et sage, Suzanne pen-  
sait : « Les consciences diffèrent comme les visages ;  
il faut savoir s'accommoder de la personnalité de ceux  
qu'on aime, si différente soit-elle de notre propre per-  
sonnalité. Cette divergence n'est pas le réel obstacle

à une communauté heureuse... Ce qui tout à coup m'é-  
pouvante, c'est la crainte de m'être trompée sur l'âme  
de Michel ; dans nos rapports mutuels, il semble re-  
chercher une pâture pour son intelligence plutôt qu'un  
aliment pour son cœur. Je vois maintenant qu'il n'a  
jamais fait absolument cause commune avec moi. Il  
n'a témoigné en aucune façon décisive que je lui deven-  
rais plus chère à mesure qu'il me connaissait davan-  
tage. Ah ! quelle affreuse chose de se rendre ainsi  
compte qu'il ne prend plus aucun souci de mon petit  
Gérald et nous porte une affection si médiocre ! »  
Un bruit léger du côté de la porte la fit tressaillir.  
Dans l'entre-bâillement Mercédès parut, et comme Su-  
zanne, brusquement arrachée à ses préoccupations, se  
retournait, le visage encore crispé d'une inquiétude in-  
tense, le premier mot de son amie fut :  
— Qu'as-tu ?  
Se maîtrisant, la jeune fille répondit :  
— Rien.  
— Eh bien, on ne le dirait pas !  
Puis, sans insister, Mercédès continua :  
— Allons vite nous mettre à table. Offre-moi ton  
bras, Gérald.  
Elle souriait ; mais une gêne se devinait dans son  
accent qu'elle tâchait de rendre jovial. Arrivée dans  
la salle, elle s'exclama à la cantonade :  
— Tiens ! Savines n'est pas là ? Dans quel coin du  
pare peut-il bien flâner ?  
Suzanne, blessée d'une dissimulation aussi manifeste,  
répliqua :  
— Tu dois le savoir mieux que nous...  
— Pour quelle raison ?  
— Parce que vous vous êtes promenés ensemble ce  
matin.  
— Ah ! voilà donc la raison de ton attitude ? tu  
m'en veux de mon escapade ?  
— Tu te trompes ; je te reproche seulement le mys-  
tère dont tu l'as enveloppée. Ni mon fiancé (elle ap-  
puya sur le mot), ni toi, n'avez besoin d'employer ces  
ruses mesquines pour faire ce qui vous plaît.  
— Quelles ruses ?  
— Tu sais ce que je veux dire.

— Aucunement, ma chère !  
— Il n'était pourtant pas nécessaire de rejoindre  
Michel au milieu du bois...  
— Qui t'a conté cette histoire ridicule ?  
— Gérald vous a vus.  
— Oh ! si tu écoutes les potins d'enfant !  
— Il n'y a pas potin, mais simple constatation d'un  
fait qui n'est d'ailleurs rien en lui-même. Je te l'ai  
déjà dit, il ne s'aggrave que de la dissimulation dont  
vous l'avez entouré.  
— Mercédès, acculée, jugea plus sage de se dérober ;  
aussi affectant un air bon enfant, elle dit :  
— Allons, Suzanne ! Il n'y a pas dans tout cela ma-  
nière à prendre tes grands airs. La chose s'est passée  
très simplement. Au reste, voici, Michel, il t'expliquera.  
— Non, je t'en prie, pas d'explication. Ce n'est ni  
l'heure ni l'endroit...  
Et Suzanne désignait d'un coup d'œil le maître d'hô-  
tel qui venait d'entrer et s'appretait à leur passer les  
plats.  
La vérité, comment l'aurait-elle sue ? Elle sentait  
bien que, malgré l'affirmation de Mercédès, Michel  
ne la lui dirait pas. Il fallait qu'elle la devinât ou la  
surprît. Mais ses yeux étaient dessillés, et déjà ce  
qu'elle constatait la faisait horriblement souffrir.  
Vis-à-vis de Mercédès, Michel n'avait plus la même  
attitude qu'au commencement de son séjour à  
Tremmirek ; sa camaraderie parfois un peu grondeuse  
s'était transformée, pour elle, en une sorte de culte ;  
chacun de ses regards allait vers elle tout chargé d'ad-  
miration et d'amour. C'était presque innocemment que  
cet amour s'adressait à Mercédès, puisque le jeune  
homme s'était juré de garder intacte sa foi à Suzanne.  
Pourtant, comme si cette promesse faite à lui-même  
l'eût délivré d'une contrainte, il vivait depuis lors par-  
faitement heureux entre ces deux sentiments complexes  
sans s'apercevoir que sa fiancée commençait à souf-  
frir, et Mercédès à s'ennuyer.  
Le matin même, pendant cette promenade, leur si-  
tuation réciproque était entrée dans une phase nouvel-  
le qui les avait remplis d'ivresse, parce que, sous les  
dehors du respect le plus profond, Michel, en fixant

à leur tendresse d'illusoires limites, l'avait légitimée  
à leurs propres yeux en la dégageant de toute arrière-  
pensée déloyale, donnant ainsi pâture à leur soif d'a-  
mour.  
Comme ils fuyaient à travers les vallées et les bois,  
grisés de grand air, de liberté, d'espace, Mercédès, de-  
vant l'ardeur des sentiments exprimés par Michel, a-  
vait eu une leur de lucidité.  
— Ne me parlez pas ainsi ! s'était-elle écriée. Vous  
êtes lié à Suzanne, et je ne dois voir en vous que le  
fiancé d'une amie.  
Avec habileté il réfuta l'argument :  
— Pourquoi l'affection sérieuse que j'ai pour Suzan-  
ne m'empêcherait-elle de vous vouer à jamais la plus  
admiration tendresse ? Je ne lui déroberai rien dans la  
part que je vous fais. Vous êtes la folie de mon cœur  
comme elle en est la sagesse. En retour de ce que je  
vous donne je ne vous demande qu'un peu d'indulgen-  
ce pour l'âme infirme que je possède.  
— Oh, infirme !  
— Certes ! puisqu'une seule affection ne lui est  
pas suffisante.  
— Est-ce signe de faiblesse, cela ? J'opinerais plu-  
tôt pour signe de force.  
— Ne jouez pas sur les mots. Fort ou faible, je suis  
à vous. Pouvais-je échapper à cette extase d'admira-  
tion qui saisit quiconque vous approche ? Cette amiti-  
é amoureuse ne doit pas vous effrayer ; laissez-vous  
guider par moi dans les sentiers qui vous y mèneront.  
Elle n'avait rien répondu ; mais les battements de  
son cœur et le charme qu'elle ressentait à écouter cette  
voix mâle et persuasive lui démontraient qu'elle avait  
enfin trouvé son maître. Aussi une certaine rage lui  
venait-elle de sentir Michel si attaché à Suzanne. Ce  
n'est pas l'amitié amoureuse qu'elle eût voulu qu'il lui  
offrit, mais le mariage, quitte à le refuser. Ce droit à  
l'amour, qu'autrefois elle se targuait de prendre où  
qu'il se présentât, se dressait enfin devant elle et, par  
une ironie du sort, la plus élémentaire loyauté lui in-  
terdisait de s'en saisir.

(à suivre)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas  
de traité avec MM Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris